

Le Tambour

Cadenet



Bulletin d'informations municipales

Juillet 2017 N°7



- page 2 **Billet du maire**
- page 3 **Interco : Cotelub**
- page 5 **Point finances communales**
- page 7 **Petite enfance : des changements?**
- page 9 **Affaires sociales**
- page 11 **Point voirie**
- page 12 **Projet intergénérationnel**
- page 15 **Point sur le projet Arcole**
- page 18 **Point travaux**
- page 19 **Urbanisme et environnement**
- page 21 **Fin de l'utilisation des pesticides**
- page 24 **Police municipale**
- page 25 **Mairie vigilante & Voisins vigilants**
- page 26 **Vie associative**
- page 27 **Rencontre avec le personnel municipal**
- page 28 **Bibliothèque René Char**
- page 30 **La Laiterie**
- page 31 **Culture**
- page 33 **Patrimoine**
- page 34 **Nouvelle politique touristique**
- page 36 **Trophée des AS'associations**
- page 37 **Vie du village**
- page 40 **Les associations communiquent**
- page 44 **Agenda des festivités**



Le billet du maire

Depuis le 1^{er} janvier 2017, notre commune fait partie de l'intercommunalité COTELUB qui nous a chaleureusement accueillis. Des conseillers intercommunaux, élus de Cadenet, sont présents dans chacune des commissions de Cotelub. Les nombreuses réunions de travail intercommunales se déroulent dans un climat amical, coopératif, d'écoute et de compréhension dont nous pouvons nous féliciter.

Vous allez découvrir en lisant ce bulletin, les changements qui interviennent dans le domaine des finances, dans la gestion d'une certaine catégorie de personnels, dans l'entretien de certains bâtiments, suite à notre intégration à Cotelub.

La commune a décidé de récupérer la propriété des bâtiments de la nouvelle gendarmerie située sur notre territoire communal. Nous remboursons l'emprunt contracté par notre ancienne communauté de communes. Le montant des remboursements annuels de cet emprunt est compensé par le versement de loyers par la Gendarmerie nationale. En tant que propriétaire, la commune est responsable de l'entretien de ces bâtiments.

Le 20 mai, je me suis rendu avec deux adjoints, Pierre Loriedo et Jean-Claude Delaye, à Marigny dans la Manche où le conseil municipal tenait à remercier la commune de Cadenet pour le soutien apporté à la fin de la Deuxième Guerre mondiale en vivres, vêtements et argent. Le camion de la coopérative de blé fourni par Monsieur Calamelle de Cucuron – la logistique étant assuré par Monsieur Laurent de Cadenet – a traversé toute la France dans une période encore trouble pour mener à bien cette mission.



Messieurs Perez, Delaye, Loriedo et leurs épouses en visite privée à Marigny, reçus par Fabrice Lemazurier, maire de Marigny et Noël Montagne, adjoint au maire.

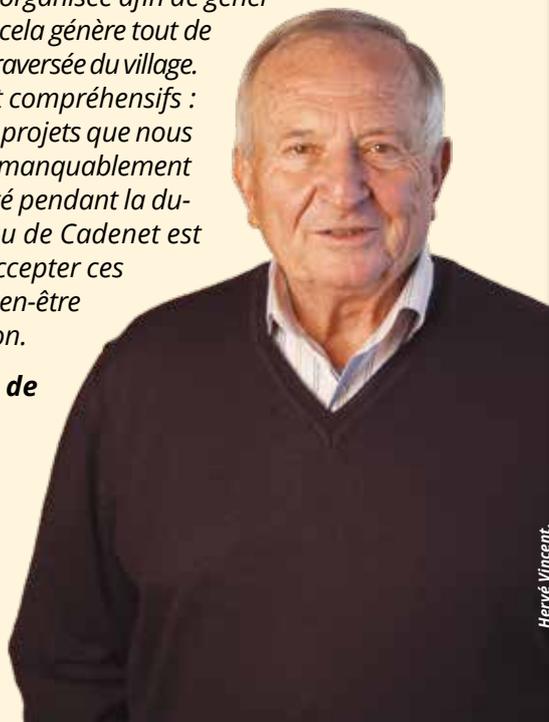
Que toutes les personnes qui ont participé à l'époque à cette véritable expédition soient aujourd'hui remerciées. Notre commune peut être fière de ce geste de solidarité.

L'accueil de la municipalité de Marigny a été très chaleureux. Nous avons pu découvrir que ce village fut pratiquement rasé de la carte, avec de nombreux morts et blessés lors des bombardements de la Libération.

Les travaux de l'avenue Philippe de Girard avancent en respectant leur programmation. La circulation routière est organisée afin de gêner le moins possible les riverains mais cela génère tout de même quelques problèmes pour la traversée du village. Je vous demande d'être patients et compréhensifs : la rénovation de notre village et les projets que nous mettons en place pour cela vont inévitablement perturber le village et sa tranquillité pendant la durée des travaux mais le renouveau de Cadenet est notre but à tous et nous devons accepter ces désagréments passagers pour le bien-être futur de l'ensemble de la population.

Je vous souhaite un bon été et de bonnes vacances.

Fernand PEREZ



Hervé Vincent.

HORAIRES D'OUVERTURE MAIRIE :

Lundi et jeudi : 8h30 à 12h

Mardi, mercredi et vendredi : 8h30 à 12h - 13h30 à 17h

Samedi : 9h à 12h

CONTACT MAIRIE :

Tél. : **04 90 68 13 26**

Email :

accueil@mairie-cadenet.fr

EN MAIRIE :

Inscriptions cantine :

Tous les matins de 9h à 11h et

Mardi : 16h30 à 19h

Jeudi : à partir de 8h

POLICE MUNICIPALE :

15 route de Pertuis

Tél. : **04 90 09 41 40**

Lundi : 7h à 12h - 13h30 à 17h

Mardi au vendredi : 8h à 17h

Samedi : 8h à 12h

CCAS : le secrétariat est ouvert les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et mardi, jeudi, vendredi de 14h à 16h. L'assistante sociale reçoit lundi, mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h sans rendez-vous et les après-midi sur rendez-vous uniquement sauf mercredi.

Contact : **04 90 08 39 80**

Toutes les informations municipales sont sur le

site internet :

www.mairie-cadenet.fr

Commission communication :

Président : Fernand PEREZ

Vice-présidente : Marie-Françoise JOSEPH

Jean-Marc BRABANT, Annie TORRESE,

Jaky NOUVEAU, Valérie BOISGARD,

Jean-Claude FORTIN et Sabine PONTHEU

Direction de la publication :

Fernand PEREZ

Conception-réalisation :

&com - Groupe Copsi - 04 42 33 33 20

Photo 1^{er} de couverture : Hervé Vincent

Notre nouvelle Communauté de communes

Cotelub

Point sur la dissolution de la Communauté de Communes Les Portes du Luberon et transfert de compétences à Cotelub



Mairie de Cadenet

La CCPL a arrêté ses comptes administratifs et de gestion 2016 le 9 mai 2017.

Un arrêté préfectoral actera la dissolution de la CCPL ainsi que la répartition de l'actif et du passif des biens transférés à la commune de Cadenet. La commune de Cadenet transférera à Cotelub les biens impactés par les transferts de compétence. La Maison de la Petite en-

fance, le gymnase et le plateau sportif seront transférés en pleine propriété à Cotelub, le bâtiment du Kiosk et celui de l'office de tourisme resteront d'un commun accord, propriétés de la commune de Cadenet.

Paul Fabre, président de Cotelub prend la parole.



Mairie de Cadenet

Premier conseil communautaire 2017 de Cotelub à Cadenet.

Cotelub compte 41 conseillers communautaires titulaires :

- 6 élus de Cadenet (F. Perez, S. Allegre, J.-C. Delaye, F. Raoux, J.-M. Brabant, J.-C. Fortin)
- 6 de la Tour-d'Aigues
- 5 de Villelaure
- 3 de Cucuron
- 2 de la Bastide-de-Jourdans
- 2 de la Bastidonne
- 2 de la Motte-d'Aigues
- 2 de Mirabeau
- 2 de Grambois
- 2 d'Ansouis
- 2 de Beaumont-de-Pertuis
- 2 de Cabrières-d'Aigues
- 2 de Saint-Martin-de-la-Brasque
- 1 de Peypin-d'Aigues
- 1 de Vitrolles-en-Provence
- 1 de Sannes

► Les représentants de Cadenet au conseil communautaire de Cotelub (décision du 2 février 2017)

Monsieur le Maire, Fernand Perez, vice-président, responsable de la commission communautaire Bâtiments (avec pour suppléant dans cette commission : Marcello Manganaro)

Jean-Claude Delaye, membre de la commission Agriculture/Aménagement (suppléant : Marcello Manganaro)

Sandrine Allegre, membre de la commission Enfance (suppléante : Marie-Françoise Joseph) et de la commission Jeunesse et Sport (suppléant : Marc Jaubert)

Françoise Raoux-Jacqueme, membre de la commission Communication/Mobilité et de la commission Développement économique (suppléante : Valérie Boisgard pour ces 2 commissions)

Jean-Marc Brabant, membre de la commission Finance (suppléante : Valérie Grange) et de la commission Tourisme (suppléante : Marie-Françoise Joseph)

Jean-Claude Fortin, membre de la commission Environnement (suppléant : Pierre Lorio)

De gauche à droite : Jean-Claude Fortin, Jean-Claude Delaye, Sandrine Allegre, Jean-Marc Brabant, Françoise Raoux-Jacqueme et Fernand Perez.



La commune de Cadenet devient propriétaire

des bâtiments de la gendarmerie...

La commune reprend à sa charge les dépenses et les recettes de cet équipement soit :

En dépenses :

un emprunt de 2 400 000 € soit une annualité de remboursement de 209 567,49 € jusqu'en 2028 et des coûts

annuels de fonctionnement variables d'une année sur l'autre en fonction des besoins.

En recettes :

le versement annuel des loyers 2016 représente 198 227,16 €

1 192 100 €. L'organisme prêteur a accepté de figer la situation au 31 mars 2017 dans l'attente de l'arrêté préfectoral et de renégocier avec la commune les conditions du prêt relais, avec un taux plus avantageux pour la commune et sans indemnités en cas de remboursement anticipé du capital.

Le montant annuel des intérêts à rembourser sera de 16 000 € pendant 3 ans, le remboursement final du capital sera de 1 231 026,40 € en 2020 si aucun remboursement en capital n'est opéré d'ici là.

4 bâtiments seront construits sur cette zone : 1 par Famille Provence et 3 par le promoteur choisi par la CCPL. Le règlement de la transaction avec le promoteur s'étale sur 3 ans en 3 échéances jusqu'en 2019. La commune de Cadenet qui a « hérité » en l'état de ce contrat procédera à un remboursement anticipé du capital à chacune des échéances.

... et de l'ancienne cave coopérative

Le 4 avril 2011, la CCPL a acheté un ensemble de bâtiments, terrain et hangar, à la société coopérative vinicole des cotéaux du haut Luberon pour un montant de 2 018 600 € dont 1 600 000 € ont été financés par un prêt relais.

La CCPL a revendu une partie du terrain au Conseil général, pour un montant de 416 000 €. Le Conseil général de

l'époque projetait la construction d'un bâtiment pour la Bibliothèque départementale de prêt, et la Maison du handicap et du département.

La CCPL a utilisé 407 900 € sur ces 416 000 € pour rembourser une partie du prêt relais.

La commune de Cadenet devra rembourser le solde de ce prêt relais soit

Fernand Perez
Maire



Les comptes 2016

Excédent exceptionnel d'investissement en 2016!

La vente des appartements de l'ancienne gendarmerie a permis d'obtenir ce résultat qui a alimenté toute l'année la trésorerie de la commune, une fois déduits les investissements en cours, dont le règlement définitif n'interviendra qu'en 2017.

Le résultat final de l'exercice 2016 en investissement est de 650458,78 €.

Cette somme servira à cofinancer en 2017 des opérations telles que celle de la place du Tambour d'Arcole.

Des économies de fonctionnement en 2016

La renégociation d'un certain nombre de contrats (téléphonie, photocopieurs), la mise en place de nouvelles pratiques (fluides, énergie, contrat SEDEL avec le PNRL) et la réorganisation des services ont permis de faire des économies et d'obtenir un excédent de fonctionnement de 402 896,77.

En règle générale le résultat positif de fonctionnement alimente les investissements du budget suivant.

Cependant le conseil municipal a choisi de n'affecter que 302 896,77 € en investissement sur le budget 2017 afin de conserver 100 000 € en section de fonctionnement en prévision de deux don-

nées inconnues au moment du vote du budget : le montant des dotations versé par l'État aux communes et le coût définitif des transferts de compétences à notre nouvelle intercommunalité, coût calculé par les services de l'État en cours d'année.

Marie-Françoise Joseph

Adjointe Culture, tourisme, patrimoine et Communication



En 2016, la municipalité a commandité de nombreuses études : vidéoprotection, skatepark, etc.

En 2017, nous passons à la phase de réalisations de ces projets.

Point sur le budget 2017

Le rattachement à Cotelub impacte notre budget communal en recettes mais l'allège en dépenses.

Le système de fiscalité de la CCPL ne changeait rien à la fiscalité de la commune mais ne permettait pas à la CCPL de mettre en place des projets de territoire, faute de financement commun.

Le système de « fiscalité professionnelle unique » de Cotelub permet à notre communauté de communes de percevoir la fiscalité des entreprises du

territoire et également le produit de la taxe additionnelle du Foncier non bâti ainsi que la fraction du produit de la taxe d'habitation perçue jusqu'ici par la commune.

Cotelub assure désormais la continuité des services rendus à la population dans les domaines de l'enfance, de la jeunesse, du tourisme, de l'économie...

L'État a prévu l'attribution d'une compensation pour les communes impactées par un transfert de compétence

La Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'État à la commune diminuera au profit de Cotelub. La loi a donc prévu qu'une attribution de compensation soit versée par Cotelub à la commune sur la base de la réalité des produits fiscaux de 2016 moins la différence entre les charges et les produits, nécessaires à la mise en place de la compétence transférée.



Mairie de Cradenet

Séance d'un conseil municipal.

Une attribution de compensation temporaire de 905 961,85 € a été affectée à la commune. Définitivement fixé par les services de l'État fin 2017, ce montant ne pourra plus évoluer dans le temps ni pour la commune ni pour l'intercommunalité quoiqu'il arrive.

La fiscalité en 2017

Le conseil municipal a décidé de ne pas modifier les taux de votre contribution à la fiscalité communale.

Le pourcentage de la taxe d'habitation que vous paierez est inchangé mais sa répartition entre commune et intercommunalité diffère.

Modification sur vos états fiscaux

Le montant du taux communal de la Taxe d'habitation sera de 14,55 % au lieu de 22,49 % car 7,94 % seront perçus directement par Cotelub.

La Contribution Foncière des Entreprises perçue directement par Cotelub n'apparaîtra plus. Cette contribution baisse pour les entreprises situées sur notre commune : le taux communal 2016 était de 37,93 %, Cotelub a fixé ce montant à 34 % en 2017.

Point sur la dette de la commune en 2017

La commune est actuellement désendettée mais les différents transferts de biens entre la CCPL et la commune vont impacter nos comptes. La commune reprend à sa charge l'emprunt contracté par la CCPL pour la construction de la nouvelle gendarmerie ainsi que celui du prêt relais de la cave coopérative.

Marie-Françoise Joseph
Adjointe Culture,
tourisme, patrimoine
et Communication



Les changements survenus dans la composition du conseil municipal

Le conseil municipal compte 27 membres élus dont 21 issus de la liste majoritaire et 6 de la liste minoritaire. En 2014, le conseil avait nommé 8 adjoints au maire.

Monsieur le Maire a la possibilité de déléguer une partie de ses fonctions pour être assisté dans sa charge. Le maire décide seul de l'attribution d'une ou plusieurs délégations à un adjoint.

Jean Legrand a quitté Cadenet

En 2016, M. Legrand a démissionné de son mandat d'élus, et donc de son poste d'adjoint au maire de Cadenet, en raison de son déménagement dans une autre ville du Vaucluse.

Marcello Manganaro devient adjoint

Le conseil municipal a confié le poste vacant d'adjoint à M. Manganaro, conseiller municipal depuis 2014 et Monsieur le Maire lui a confié la délégation à l'urbanisme et à l'environnement.

Marcello Manganaro est vice-président de la commission municipale de travail Urbanisme-Environnement. Il est membre des commissions municipales de travail Voirie-Signalétique, Travaux-Cimetière-Stationnement-Circulation-Proximité et Vie associative. Il est membre de la commission d'Appels d'Offres. Il représente la commune de Cadenet auprès du Centre de secours et du Sivom Durance Luberon.

Josiane Courroux siège au conseil

Suite à la démission de Jean Legrand, Josiane Courroux, élue en 2014 sur la liste majoritaire, a intégré le conseil municipal. Elle est membre des commissions municipales Travaux-Cimetière-Stationnement-Circulation-Proximité et Voirie-Signalétique.

Annie Toresse demeure conseillère municipale

Mme Toresse a démissionné de sa fonction d'adjointe pour des raisons personnelles mais a décidé d'honorer le mandat reçu des électeurs en restant conseillère municipale. Elle est membre des commissions municipales Communication et Vie associative.

Plus que 7 adjoints au maire

Mme Joseph, adjointe déléguée à la communication ayant accepté la proposition de Monsieur le Maire de se charger de la délégation à la culture, au tourisme et au patrimoine, le conseil municipal a accepté de réduire à 7 le nombre d'adjoints au maire :

1^{er} adjoint : Jean-Claude Delaye, délégué à la voirie-signalétique

2^e adjoint : Sandrine Allegre, déléguée à l'éducation-enfance-jeunesse

3^e adjoint : Jean-Marc Brabant, délégué à la Vie associative et au personnel

4^e adjoint : Françoise Raoux, déléguée à l'action sociale et à la vie économique

5^e adjoint : Pierre Lorio, délégué aux travaux, cimetière, stationnement, circulation, proximité

6^e adjoint : Marie-Françoise Joseph, déléguée à culture, tourisme patrimoine et à la communication

7^e adjoint : Marcello Manganaro, délégué à l'urbanisme et à l'environnement

Petite enfance : quels changements à la rentrée ?

Certains bâtiments deviennent propriété de Cotelub, certains services sont gérés par Cotelub, d'autres par la commune, mais notre intégration à Cotelub ne change rien aux services Petite Enfance rendus à la population de Cadenet.

À La Maison de la Petite Enfance ?

Cotelub gère le Relais Assistance Maternelle (RAM) et le fonctionnement du lieu d'accueil enfant-parent La Bulle, dont le personnel reste communal. Cotelub est responsable de ce bâtiment et de son entretien.

Le service rendu aux familles de Cadenet à la Maison de la Petite Enfance ne change pas.

Le service crèche est toujours assuré par l'association Lou Calinou. Les assistantes maternelles de Cadenet continuent à bénéficier du RAM. La Bulle accueille toujours les enfants accompagnés d'un parent.

Le Relais Assistantes Maternelles accueille à la Maison de la Petite Enfance de Cadenet les assistantes maternelles et les enfants qu'elles ont en garde sur des temps d'animations. Le RAM assiste les parents et les assistantes maternelles dans la gestion du contrat de travail qui les lie. Le RAM propose des temps de formation professionnelle aux assistantes maternelles.

Les places de crèche ?

Les familles habitant sur une des 16 communes de Cotelub peuvent pré-inscrire leur enfant en crèche sur le site internet de Cotelub tout au long de l'année. Les attributions de place se font au cours du deuxième trimestre.

Toutes les crèches du territoire de Cotelub sont associatives.

À Cadenet Lou Calinou est votre crèche associative.

Les directrices des crèches vous renseignent et vous accompagnent lors des démarches de préinscription puis d'inscription.

Compte tenu du nombre de demandes, les enfants inscrits intègrent la crèche de septembre à juillet, pour l'année scolaire. Il n'y a pas d'inscription en cours d'année.

Dès lors que votre enfant est inscrit, vous devenez membre de l'association de la crèche de votre enfant. À ce titre vous participez à la vie de l'association qui accueille votre enfant : assemblées générales, conseils d'administration et autres bureaux selon votre volonté.

Les associations gestionnaires de crèche ont besoin de vous !

Et au Relais Assistantes Maternelles (RAM) ?

À la rentrée le RAM intercommunautaire proposera une alternance d'animations sur l'ensemble du territoire avec 3 lieux fixes d'accueil par semaine et 3 lieux ponctuels par mois. Le planning trimestriel est visible sur le site internet de Cadenet, sur celui de Cotelub et au bureau du RAM à la Maison de la Petite Enfance.

À la Bulle, lieu d'accueil enfant-parent ?

La Bulle permet aux familles de sortir de l'isolement et de sociabiliser les enfants de moins de 5 ans. Ce service va s'étendre sur tout le territoire de Cotelub. Les enfants jouent avec d'autres enfants dans un lieu adapté à l'univers de la petite enfance, en présence d'un parent accompagnateur. Les parents discutent entre eux et avec les accueillantes, spécialistes de la parentalité, partageant leurs problèmes éducatifs et surtout leurs solutions. C'est un lieu d'accueil anonyme et gratuit.

À Cadenet la Bulle reçoit les mardi et jeudi après-midi et le vendredi matin en accueil ; le fonctionnement du mercredi matin reste sous forme de mini-ateliers.



Les négociations avec Cotelub.

À la Passerelle ?

Le service « atelier passerelle » reste une structure municipale située au sein de l'école maternelle, ouverte quatre demi-journées par semaine, lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 8h30 à 11h30 en période scolaire, à 16 enfants de 2 ans qui n'ont jamais été accueillis dans une structure collective.

Elle permet à l'enfant :

- de se séparer en douceur de son (ou ses) parent(s)
- d'être sensibilisé à la vie en groupe et à la collectivité
- de s'adapter tranquillement à la vie scolaire

Et pour la jeunesse : le kiosk et l'intercommunalité

D'un commun accord, il a été décidé entre la commune et Cotelub, suite au transfert de la compétence jeunesse à l'intercommunalité, que le personnel du kiosk reste sous l'autorité du maire mais la charge financière du service et des agents est assumée par Cotelub. La commune demeure propriétaire du bâtiment du Kiosk.

Le Kiosk fonctionne sans changement pour les jeunes cadenétiens qui le fréquentent.

Sandrine Allegre
Adjointe Éducation
Enfance-Jeunesse



Les activités du Kiosk

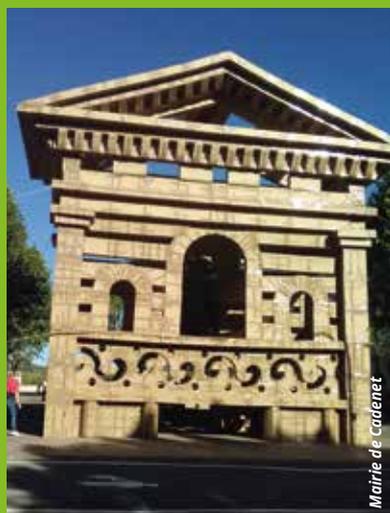
Un peu plus de 80 jeunes inscrits au Kiosk en 2016/2017, garçons et filles, à plus de 90 % habitants de Cadenet, essentiellement des collégiens.

Les jeunes sont à l'initiative de projets qui rencontrent un vif succès tout au long de l'année.



Ça cartonne!

Les enfants de Cadenet ont participé à l'opération « Ça cartonne » pendant les ateliers du vendredi 19 mai en constituant des éléments de l'œuvre monumentale, participative et éphémère de 1000 cartons, 16 mètres de haut et de 1,5 tonne, imaginée par Olivier Grossetête, plasticien, afin de reconstituer en carton une des portes du château de la Tour-d'Aigues.



Tickets Loisirs pour Tous : qu'est-ce que c'est?

Le CCAS et le service Vie associative de la mairie de Cadenet, reconduisent l'action « Tickets Loisirs pour Tous » en 2017/2018.

Faciliter l'accès à la culture et aux sports pour retrouver une estime de soi, favoriser l'intégration de tous au sein du réseau associatif de la commune et créer des liens intergénérationnels permet aussi de lutter contre les exclusions sociales.

La priorité pour de nombreuses personnes est de régler ses factures courantes, cela laisse peu ou pas de place pour adhérer à une association et accéder à des loisirs.

La commune de Cadenet compte plus de 85 associations, sportives, culturelles et sociales.

La vie associative est un lien social im-

portant dans notre village. Le verrou budgétaire ne doit pas être un frein à l'accès de tous aux loisirs.

Le CCAS et la mairie se sont associés pour une réelle politique d'intégration en délivrant un bon de 50 euros aux personnes du village désireuses de partager une expérience, de trouver une place dans une association de la commune, sans qu'elles aient à choisir entre factures et loisirs. Enfants, adultes, personnes de tout âge peuvent y prétendre.

C'est le quotient familial, une fois calculé, qui permettra à l'assistante sociale du CCAS de Cadenet de valider l'accès à cette aide.

Les bénéficiaires éligibles obtiendront ce bon de 50 euros par famille qui leur permettra d'adhérer à une association Cadenétienne.

Le financement de cette adhésion ne sera connu que du bénéficiaire et du responsable de l'association.

Portage de repas à domicile pour les personnes âgées

La compétence du service de portage à domicile de repas pour les personnes âgées ou dépendantes incombe à Cotelub.

D'un commun accord entre la commune et Cotelub les repas sont toujours confectionnés et distribués par l'EHPAD de Cadenet mais ce service est financé par Cotelub.

Inscription et information auprès de Cotelub ou en mairie de Cadenet.

Françoise Raoux

Venez-vous renseigner dès à présent auprès du CCAS pour des bons délivrés pour l'année 2017/2018.

Françoise Raoux
Adjointe déléguée
à l'Action sociale



Jean-Marc Brabant
Adjoint délégué
à la Vie associative



Une mutuelle de village

La commission « Affaires sociales » de la municipalité de Cadenet a mis en place l'opportunité pour toutes personnes habitant ou travaillant sur la commune de Cadenet, de bénéficier des services d'une mutuelle de village : la Mutuelle Générale d'Avignon (M.G.A.) qui vous propose une couverture santé adaptée à vos besoins.

Pour tous renseignements :

MGA - Immeuble Le Murano
132 avenue Maréchal Leclerc
84120 Pertuis
Tél. : 04 90 79 22 90

Ouverture de l'agence MGA :

du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00 non-stop. Fermé le mercredi.

Une plaquette informative est à votre disposition à l'accueil de la mairie.



Réunion publique avec la mutuelle, le 22 septembre 2016.

Des rendez-vous avec la MGA ont lieu à Cadenet sur demande, à formuler à l'accueil de la mairie.

Françoise Raoux
Adjointe déléguée
à l'Action sociale



L'Établissement Hospitalier pour Personnes Âgées Dépendantes de Cadenet

L'EHPAD est dirigée par un conseil d'administration tripartite présidé par Monsieur le Maire, en présence du directeur de l'établissement et du médecin coordonnateur, et où siègent des élus municipaux, Françoise Raoux, adjointe déléguée au social et Danièle Curnier, conseillère municipale, des représentants du conseil départemental de Vaucluse, Suzanne Bouchet, conseillère départementale chargée du social et Jean-François Lovisolo, Lucien Torrese et Gilbert Marignane représentent la société civile, Mme Bernardini représente les résidents et leurs familles, Nicole Ollivier représente le personnel.

Danièle Curnier a été désignée par le conseil municipal pour remplacer Madame Joseph, démissionnaire après 17 ans à ce poste.



Hervé Vincent

L'EHPAD est dirigé par M. Oberti depuis le 1^{er} juin.

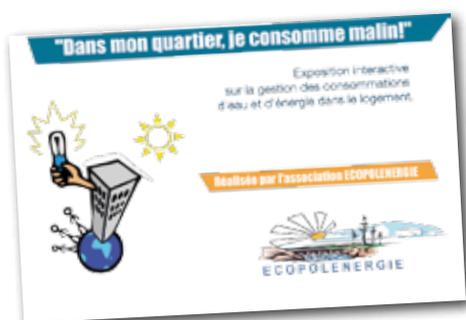
Mme Albisson a pris une retraite bien méritée après de nombreuses années à la tête de cet établissement.

Françoise Raoux
Adjointe déléguée
à l'Action sociale



Chez moi, je consomme malin

En 2017,
le CCAS met l'accent sur les
économies d'énergie



« Chez moi je consomme malin »
du 9 au 13 octobre 2017 à Cadenet

Les factures d'eau et d'électricité sont parfois difficiles à régler. Ce sujet touche tout le monde, au quotidien et dans nos perspectives d'avenir.

L'énergie est une denrée rare et précieuse, pour le chauffage, l'éclairage ou les déplacements.

Faire des économies d'énergie

Faire des économies d'énergie c'est agir sur notre porte-monnaie et sur notre environnement. Mais comment réduire sa consommation sans perte de confort?

Le CCAS, propose, un partenariat avec la MSA et l'association Écopolénergie, une exposition :

« **Chez moi, je consomme malin** » sur le thème de notre consommation d'eau et d'énergie dans le logement.

Cette exposition libre et gratuite s'adresse à tous, adultes et enfants.

Sommes-nous sûrs d'adopter les bons gestes d'une consommation d'énergie raisonnée?

L'exposition « **Chez moi je consomme malin** » permettra à tous de :

- Comprendre les possibilités d'économie d'eau et d'énergie au quotidien
- Se questionner sur nos pratiques et notre comportement à l'égard de l'eau et de l'énergie
- Se sensibiliser, s'informer, changer de comportements pour une gestion durable et « maline » de sa consommation

Sylvie Mathieu et
Assistante sociale



et **Françoise Raoux**
Adjointe déléguée
à l'Action sociale



Travaux avenue Philippe de Girard

Une fois la déviation Cadenet/Villelaure ouverte, le conseil départemental a programmé la mise en sécurité et le réaménagement de l'avenue Philippe de Girard, avant que les routes départementales 943 (avenue Philippe de Girard) et 973 (route de Pertuis limite communale) ne redeviennent communales.

Le conseil départemental est maître d'ouvrage et maître d'œuvre.

Le SIVOM a réalisé le renouvellement de 680 mètres linéaires de canalisations d'eau potable avec les branchements réglementaires et 180 ml de canalisations d'assainissement.

Les travaux confiés à l'entreprise SRC, commencés le 30 janvier 2017, sont terminés en grande partie. Le montant total des travaux s'élève à la somme de 455 442,60 € TTC, pris en charge par le SIVOM.



Les Pyrus Chantecler remplaceront les platanes.

Les platanes seront remplacés

L'entreprise Bernier a procédé à l'arrachage des platanes qui, d'après l'étude réalisée en novembre 2014 par Francis Maire, arboriste-conseil à Gargas, présentaient de nombreux défauts. L'arbre de remplacement sera le Pyrus Chantecler.

Le coût des travaux de l'avenue Philippe de Girard

La commune prend en charge 60 % des travaux et le conseil départemental 40 %.

Les travaux du canal

Le Syndicat mixte du canal du sud Luberon collecte et transporte les eaux pluviales de la commune de Cadenet. Des travaux d'urgence sous le moulin (impasse du moulin) de maçonnerie et d'étanchéité ont été réalisés.

Montant global estimé des travaux : 43 985 € HT

La commune, à qui incombe le traitement des eaux pluviales, cofinance ces travaux par une subvention exceptionnelle de 14 500 €.

Plus de traversée des poids lourds dans le village

À l'issue des travaux, la circulation des poids lourds sera définitivement déviée. Ils ne traverseront plus Cadenet ce qui soulagera le village de nombreuses nuisances.



Les platanes sont dessouchés.



On voit sur cette photo l'état avancé de la maladie des platanes, creusés par les champignons.

Coût final des travaux du RD 118 et route de Lourmarin

Les travaux du RD118 et des aménagements de la route de Lourmarin au niveau de la gendarmerie n'ont coûté que 142 000 € à la commune. Le montant estimé en 2014 était de 223 000 €. Cette diminution est due à la chute des cours du pétrole entraînant une baisse du coût des enrobés. Un 3e ralentisseur a pu être financé.

L'emprunt auquel la commune a recouru pour ces travaux est de 191 000 € et non de 270 000 € comme envisagé en 2015.



Jean-Claude Delaye
Adjoint Voirie



Un projet intergénérationnel autour du foyer rural

Un groupe de travail interne, constitué de Jean-Marc Brabant, adjoint Vie associative, de Pierre Loriedo, adjoint Travaux, Laurent Gouin du service municipal Vie associative, Isabelle Joret Galy, directrice générale des services municipaux et Marc Jaubert, élu en charge de ce dossier, a établi un état des lieux des différentes infrastructures situées dans le périmètre du foyer rural.

Motivé par le souhait de permettre les rencontres intergénérationnelles, ce travail de réflexion a précisé le potentiel ludique du lieu, délimité les développements possibles des espaces existants, les nouveaux espaces à créer et fixé les liaisons cohérentes et harmonieuses à mettre en place entre tous ces différents éléments.



Plusieurs projets ont alors vu le jour : un skatepark, un jardin d'enfants, la rénovation du jeu de boules et du plateau sportif ainsi que la sécurisation du carrefour du gymnase.

Réunion de travail avec les experts de Skatepark Service Conseil, Jean-Marc Brabant, Isabelle Joret Galy, Marc Jaubert, Laurent Gouin.

Le « skatepark »

Le projet skatepark répond à un engagement électoral de l'actuelle majorité auprès de la jeunesse.

Une démarche participative

Penser un skatepark n'est pas une affaire simple.

Ce projet répondait-il à une demande motivée ? Comment lui donner une valeur légitime dans sa définition et sa construction ?

Les utilisateurs potentiels de cet espace de jeu ont été sollicités. Un questionnaire a été soumis aux jeunes du collège Le Luberon et de l'école primaire Mélina Mercouri : 451 collégiens de la 6^e à la 3^e, toutes classes confondues, et 125 enfants de l'école élémentaire ont répondu. Laurent Gouin a fait une synthèse très utile de l'ensemble des données récoltées.

Un avant-projet a été présenté à l'expertise de jeunes « skateurs » du collège de Cadenet. Cette séance de travail nous a confrontés au vocabulaire spécifique de spécialistes en la matière.

L'avant-projet a été redessiné à coups de crayon, de gomme, d'échanges



Répartition et définition des espaces :

1. Projet place du Tambour d'Arcole : création d'un parking (mairie)
2. a-Projet skatepark + b-projet jardin d'enfants (mairie)
3. Espace collège à redéfinir et à rénover : nouvelle interco (Cotelub)
4. Projet plateau sportif (mairie)
5. Terrain VTT à définir dans le temps



Mairie de Carèna



Mairie de Carèna

Les collégiens au travail.

constructifs riches d'enseignements. Le cabinet d'architecture en charge du projet a intégré ces nouvelles données et a finalisé la structure définitive du skatepark en tenant compte du budget prévisionnel défini préalablement.

Les jeunes ne sont pas de futurs citoyens, ils sont des citoyens à part entière. Les avoir impliqués dès la réflexion du projet était une évidence.

La municipalité remercie Monsieur lacono, principal du collège le Luberon ainsi que M. Gastaud, professeur d'EPS pour leur attention, leur accueil et leur intérêt ainsi que tous les jeunes impliqués dans cette démarche participative.

Où implanter le skatepark ?

Pour répondre à cette question essentielle qui peut s'avérer lourde de conséquences dans le temps, nous nous sommes entourés de professionnels (Philippe Deliau du cabinet Atelier Lieux et Paysages, Skatepark Service Conseil...). Une implantation judicieuse et l'inscription de ce projet dans une vision globale basée sur des notions de bien-être, de partage, de communication et de rencontre, permettra la création de liens intergénérationnels et de trouver des réponses adaptées à un mieux-vivre ensemble.

Le skatepark se situera entre le foyer rural, la crèche et le gymnase.

Pourquoi ce choix ?

Pour sa visibilité

Au-delà de l'amalgame facile, jeunes = délinquance, né d'une vision réductrice d'un sport comme le skate, c'est aussi et surtout une question de respect élémentaire.

Placer le skatepark dans un lieu de passage et de partage, au vu et au su de tous, montre que ses utilisateurs sont des membres à part entière de notre communauté citoyenne.

Le skatepark doit devenir un endroit dont les « skateurs » sont fiers ; ils devront se l'approprier le plus naturellement possible, ne pas avoir la désagréable impression de se retrouver, par exemple, mis en cage, à l'écart.

Le skatepark est avant tout une agora, une place publique où l'on se retrouve même les jours où l'on n'a pas spécialement envie de faire du skate.

C'est la raison pour laquelle il disposera d'équipements périphériques agréables pour les spectateurs et les pratiquants.

Et parce qu'il permet des interactions avec les spectateurs

Un skatepark est un parc municipal. Il ne doit pas faire exception dans son ouverture à tous. Les éléments sportifs ne doivent pas être réservés aux skaters. Un tel lieu doit permettre à un parent et à son enfant de s'adonner à la

conduite de voitures télécommandées par exemple.

Favoriser la diversité, l'acceptation de l'autre et bannir la mise en place d'un lieu « sectaire » réservé aux initiés est une priorité.

Dans « skatepark », il y a l'idée de parc

La question des équipements périphériques et de confort a été posée en même temps que celle du contenu des éléments du skatepark.

C'est pour pourquoi les futurs utilisateurs trouveront sur ce site :

- **Un panneau de signalisation** renseignant sur la typologie d'équipement, les publics attendus et les règles de sécurité.
- **Une fontaine ou un point d'eau** : le skater est un sportif comme un autre et a besoin de s'hydrater sur place. Éviter l'apport de bouteilles d'eau réduit le risque de pollution.
- **Des poubelles**, pour maintenir le lieu propre.
- **Des bancs** pour se reposer, profiter du spectacle.
- **De la végétation** : l'un des équipements auxquels on ne pense pas forcément mais qui fait toute la différence dans l'appropriation du skatepark par ses utilisateurs et le public, le rendant aussi bien agréable à l'œil que dans son usage avec des zones ombragées. La végétation délimite et sécurise l'espace.



► Le jardin d'enfants

L'intégration au site, les liens entre les différents espaces et le dialogue qui s'en dégage, place le jardin d'enfants dans la perspective des lieux adjacents : boulodrome et skatepark et dans la continuité paysagère proposée par la réhabilitation du parking du foyer rural.

Les jeux vont offrir, sous l'œil attentif des parents, des moments de détente, de confort, de loisirs et de divertissement en toute sécurité.

Le plateau sportif du gymnase

Un grand besoin de rénovation!

Cet espace nécessitait une rénovation, un aménagement et de nouvelles aires de jeux afin de répondre aux attentes des usagers.

L'absence d'entretien régulier (entretien dévolu à l'ancienne intercommunalité Les Portes du Luberon) et les dégradations du temps ont conduit à des détériorations problématiques pour la sécurité des collégiens, des associations sportives et tout simplement des Cadenetiens qui fréquentent régulièrement cet espace le week-end et en soirée.

La commune de Cadenet a pris l'initiative, pour le bien-être de tous, de remettre en conformité et en sécurité cette aire de travail et de loisir et offrir ainsi la possibilité de pratiquer à nouveau des sports collectifs en extérieur.

La rénovation du plateau sportif témoigne de l'intérêt porté à la jeunesse par la municipalité.



Ce « gymnase » de plein air s'appuie sur un espace « multisports » en accès libre hors temps scolaire, praticable toute l'année, ouvert à tous, adolescents, adultes et également aux personnes à mobilité réduite.

Sa rénovation facilite et sécurise l'intégration d'épreuves sportives dans le temps scolaire et lors de la mise en place des activités pédagogiques des rythmes scolaires.

La municipalité a entrepris les travaux suivants :

- Traitement des fissures sur l'enrobé par pontage à l'émulsion de bitume.
- Traçage des différents terrains rénovés.
- Remise aux normes du grand terrain de basket.
- Remise en conformité des équipements sportifs (par la société TOTEM).

Une demande d'aide financière de 8 087 € a été déposée auprès de la CCPL en juillet 2016 pour l'achat de

quatre buts de basket à hauteur réglable ainsi que de six filets de but de handball. Cette demande est restée sans réponse!

La commune a pallié cette défection en recevant à titre gracieux du lycée Frédéric Mistral d'Avignon l'ensemble des buts de hand et des poteaux de basket souhaités.

La municipalité de Cadenet remercie vivement ce lycée pour ce don.

La sécurisation du carrefour du gymnase

Consciente de la dangerosité du carrefour de la rue du 18 juin 1940, à la hauteur de l'entrée du plateau sportif, la commune de Cadenet en partenariat avec Cotelub, a décidé de sécuriser le lieu par la pose de ralentisseurs (coussins berlinois) placés en aval et en amont du carrefour.

Nous rappelons aux automobilistes de toujours demeurer vigilants aux abords de cette zone sensible très fréquentée par des jeunes et des enfants.

Tous ces espaces seront opérationnels début 2018

Le skatepark, le boulodrome et le jardin d'enfants seront livrés en décembre 2017. La rénovation du plateau sportif touche à sa fin et nous mettons tout en œuvre pour l'acquisition des quatre panneaux de basket débrayables manquants. L'ensemble de ces mesures et les nouvelles orientations proposées permettront d'apporter plus de liberté, plus de joie et de convivialité à ces

lieux et à ceux qui les fréquenteront et qui, par une utilisation respectueuse de ces espaces communs, en assureront la pérennité.

Amusez-vous bien!

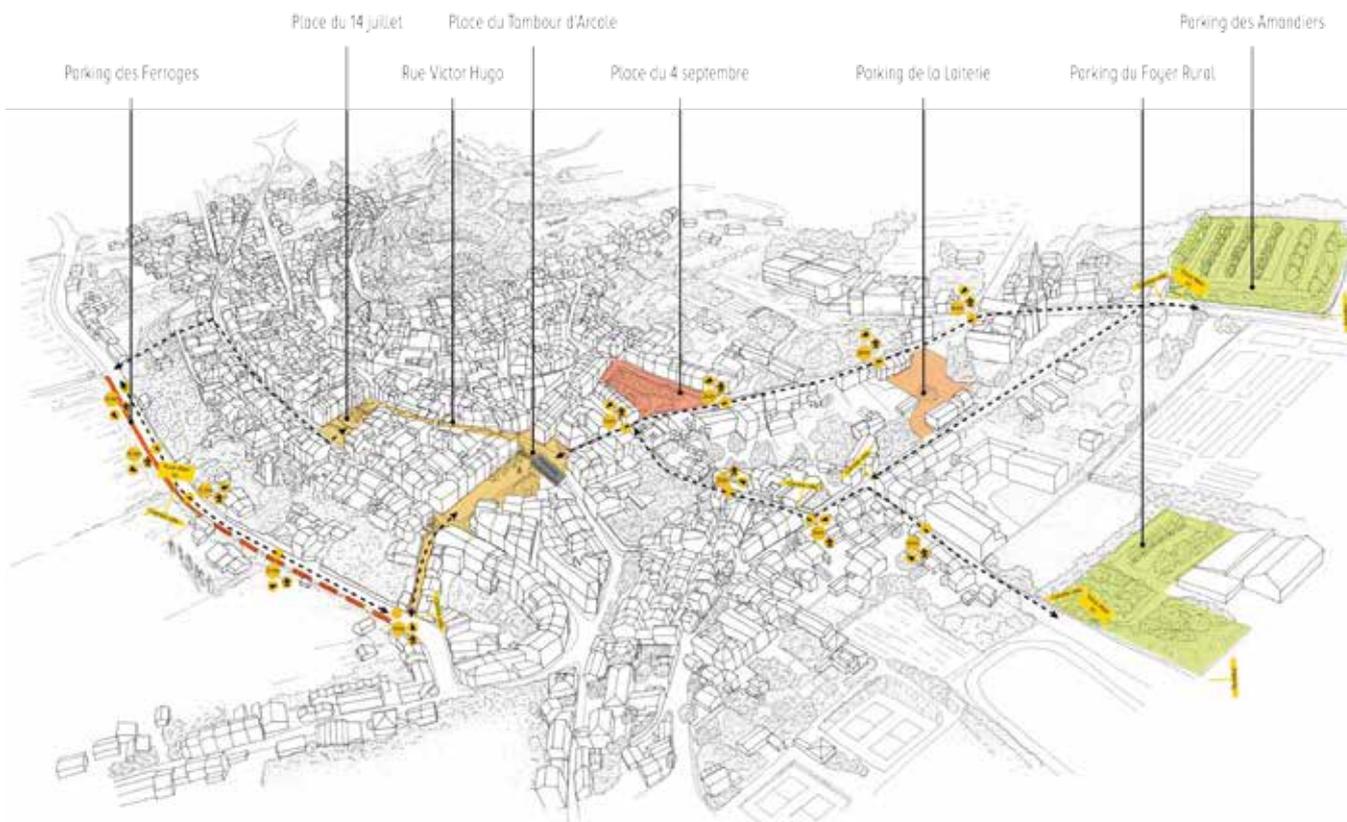
Marc Jaubert
Conseiller municipal
commission Urbanisme



Nouvelle définition
des espaces sportifs.

Le point sur le projet Arcole

Le projet à l'échelle du village :



APS

Le planning des travaux :



APS



“ RÉHABILITATION & TRAVAUX ”



De gauche à droite : Isabelle Joret Galy, les deux dirigeants de APS maître d'œuvre du projet, Fernand Perez, Philippe Deliau maître d'ouvrage du projet et Pierre Lorio.

La mise en place des travaux du centre-ville démarre à la mi-septembre 2017 par la réhabilitation des parkings des Amandiers et du Foyer rural.

Trois lieux emblématiques propices au renouveau d'un « art de vivre » au cœur du village :

Des réunions de travail ont lieu régulièrement en mairie entre Monsieur le Maire, la directrice générale des services, Pierre Lorio, adjoint aux travaux, le maître d'œuvre Philippe Deliau du cabinet Alep, l'équipe d'APS, maîtres d'œuvre du projet Arcole et réhabilitation du centre-ville.



Place du Tambour d'Arcole

La fontaine qui sera installée en haut de la place est cofinancée par Jean-Claude Bouchet député de notre circonscription à hauteur de 5000 €.

Le projet de réhabilitation de la place du 14 juillet :



Projet de réhabilitation des deux parkings, Amandiers et Foyer rural :



Le parking des Amandiers.



Le parking du Foyer rural.

Pierre Loriedo
Adjoint Travaux



“RÉHABILITATION & TRAVAUX”

Travaux à la **mairie**

L'accès au bâtiment Mairie a été totalement réaménagé dans le cadre de la loi d'accessibilité ADAp'.

Coût des travaux : 89071,74 €



La mairie avant travaux



La mairie après travaux.



La fontaine aujourd'hui.

Nettoyage de la fontaine.

Restauration de la fontaine place Carnot



Ce sont les services techniques municipaux qui ont restauré la fontaine de la place Carnot.

Pierre Loriedo
Adjoint Travaux



Le projet de l'îlot Vivet au point mort...

La commune a acquis au fil du temps l'ensemble des bâtiments de l'îlot Vivet avec l'intention de rénover le bâtiment à usage d'habitation et de conserver le rez-de-chaussée, en façade de la place d'Arcole, pour un projet de commerce de restauration avec terrasse dans le cadre de la réhabilitation de notre centre-ville.

La rénovation de l'îlot Vivet doit être en phase avec les travaux de réhabilitation de la place d'Arcole. Tout projet de réhabilitation de cet ensemble est soumis à l'avis de l'architecte des Bâtiments de France, car l'îlot Vivet se trouve dans le périmètre de protection des Bâtiments historiques.

Un premier projet a été présenté puis modifié selon les préconisations de l'architecte des Bâtiments de France, en cours de réexamen. Nous attendons le feu vert des services de l'État pour avancer dans notre démarche avec l'espoir que ce projet ne prenne pas plus de retard.

Marcello Manganaro
Adjoint Urbanisme
et Environnement



PLU communal ou intercommunal?

La loi ALUR (Accès au Logement et Urbanisme Rénové) et plus particulièrement les dispositions relatives au transfert de compétence et à la modernisation du Plan Local d'Urbanisme stipulent que l'élaboration du PLU devient une compétence des Communautés de Communes et des Communautés d'Agglomération.

Toutefois, le texte prévoit la possibilité de s'opposer à ce transfert de compétence si au moins 25 % des communes représentant au moins 20 % de la population de l'intercommunalité s'y opposent.

Le conseil municipal de Cadenet a voté contre ce transfert de compétence PLU à l'intercommunalité comme les 14 autres communes de Cotelub.

Marcello Manganaro

Le SMAVD et la commune de Cadenet

Le SMAVD a décidé de mettre fin au contrat qui nous liait depuis de nombreuses années concernant la gestion du site du camping de Cadenet.

Suite à ce retrait, le SMAVD réclame à la commune une somme de 698 706,04 € en paiement des investissements faits par lui sur le site du camping.

La commune conteste la somme réclamée. Une procédure de contentieux visant à l'annulation de ce titre est en cours. En attendant la décision du tribunal la commune a décidé de constituer une provision pour litiges et contentieux d'un montant annuel de 150 000 € par an pendant 4 ans plus une somme résiduelle de 98 706,04 € la 5^e année.

Cette provision permettra à la commune de faire face s'il s'avérait, par décision de justice, que cette somme est due.

Le camping de Cadenet et son plan d'eau

Le site du camping situé sur un terrain communal avait été confié au SMAVD en 1988. Le SMAVD a lui-même confié l'exploitation de ce camping à la société Val de Durance Loisirs. En 2016 le SMAVD a dû cesser cette activité qui n'entre plus dans le cadre de ses compétences.

La municipalité de Cadenet a donc choisi de mettre en concurrence la délégation de service public de la gestion du site du camping de Cadenet.

Deux offres ont été soumises à l'examen de la commission de service public, SOCCO and CO et HOMAIR Vacances. Après analyse, l'offre remise par la société HOMAIR Vacances a remporté la délégation de service public. HOMAIR Vacances exploitera pendant 15 ans le site du camping de Cadenet et

versera annuellement à la commune la somme de 120 000 € HT.

Par ailleurs, des avantages seront offerts aux habitants de la commune dont une réduction du prix d'accès au plan d'eau sur présentation d'un justificatif de domicile.

Un petit train fera la navette entre le camping et le centre-ville durant les mois de juillet et août afin de permettre aux estivants du camping de profiter de notre village et de ses commerces, et aux Cadenétiens, d'accéder confortablement au plan d'eau.

Marie-Françoise Joseph
Adjointe Culture,
tourisme, patrimoine
et Communication



Le Parc Naturel Régional du Luberon met en place un service de **Conseil en Rénovation énergétique**

Nos maisons de villages participent de la richesse architecturale de notre territoire, de la qualité du cadre de vie avec leurs façades colorées, leurs toitures, leurs matériaux naturels mais elles sont souvent difficiles à chauffer.

Préserver ce patrimoine architectural tout en permettant d'améliorer sa performance énergétique est un défi que vous pouvez relever avec le soutien gratuit de l'architecte-conseil du PNRL qui vous reçoit sur rendez-vous en mairie de Cadenet pour vous accompagner dans vos travaux de rénovation.

Marcello Manganaro
Adjoint Urbanisme
et Environnement



J'ai un projet de construction, que dois-je faire ?

1. Récupérer un dossier de permis de construire ou de certificat d'urbanisme à la mairie.
2. Présenter mon avant-projet à l'architecte-conseil qui tient des permanences en mairie 2 fois par mois (rendez-vous auprès de l'accueil de la mairie). Ce n'est pas obligatoire mais fortement recommandé.
3. Déposer le dossier complété en mairie.
4. Attendre l'accord pour commencer les travaux : entre 1 et 5 mois selon dossier.

Les dossiers d'autorisation de droit des sols (permis de construire, certificat d'urbanisme) sont instruits à Cotelub par deux personnes spécialisées dans ce domaine particulier.

Plus d'informations sur le site de cotelub.fr

Marcello Manganaro



Accès à la déchetterie de Vaugines

Suite à un accord entre Les Monts de Vaucluse et Cotelub, les Cadenétiens ont accès à la déchetterie de Vaugines sous réserve de la présentation d'une carte d'accès, délivrée à chaque foyer sur production d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères **TEOM** sur vos états fiscaux

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères est fixée par Cotelub. Elle est de 9,45 % pour la zone Cadenet/Cucuron, de 10,73 % pour les contribuables de la zone de La Tour d'Aigues et de 10,62 % pour les autres contribuables de Cotelub. Cette différence est due à un service d'enlèvement des ordures ménagères différent sur ces 3 zones. Cadenet et Cucuron dépendent encore du contrat passé par la CCPL. ■

Gestion des déchets verts

Cotelub met à votre disposition une benne pour les déchets verts plusieurs fois par an sur le parking du foyer rural. Les périodes de collecte des déchets verts sont annoncées sur le panneau lumineux du centre-ville et sur le site internet municipal.

Fin de l'utilisation des pesticides!

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les collectivités (État, communes, établissements publics...) ne peuvent plus utiliser de pesticides chimiques (herbicides, insecticides et fongicides) pour traiter les espaces verts et la voirie, sauf pour les cimetières et les terrains de foot. Les produits chimiques de biocontrôle à faible risque et les produits autorisés dans le cadre de l'agriculture biologique restent utilisables par les collectivités.

Pour les particuliers, la vente en « libre-service » de pesticides chimiques est interdite. En 2019 l'utilisation de ces produits sera définitivement proscrite en France dans les jardins de 17 millions de jardiniers amateurs.

Pourquoi interdire ces produits chimiques?

30 à 90 % du produit n'atteint pas sa cible mais pollue le sol, l'eau et l'atmosphère. Cette pollution est un danger avéré pour l'environnement, la biodiversité et l'être humain.

Cette pollution chimique peut provoquer des intoxications, des allergies, une diminution de la fertilité, des anomalies du développement de l'enfant, des troubles de certains organes (thyroïde, hypophyse, ovaires, pancréas...), des cancers (cerveau, poumon, prostate, testicules, ovaires, sein, foie, tube digestif...).

Pesticides et collectivités locales

Sur les 65 000 tonnes de matières chimiques actives commercialisées en France, 6 000 tonnes étaient utilisées en 2016 par les collectivités pour l'entretien des voies publiques et des espaces verts.



Brassica

La municipalité de Cadenet s'engage dans une démarche de développement durable afin de contribuer activement à la préservation de notre environnement et à l'amélioration de notre cadre de vie commun.

La commune privilégie depuis plusieurs années le désherbage manuel en centre-ville, le fauchage des accotements et talus, la pose de paillage pour limiter l'arrosage et la pousse des adventices.

Le personnel des services techniques chargé des espaces verts suit régulièrement des formations spécifiques au « zéro-phyto » avec le PNRL principalement.

En 2016, la commune a acquis un broyeur : elle économise ainsi les coûts financiers et écologiques du transport des débris de branchage et utilise le compost de broyat pour l'entretien des espaces verts publics.

Les pesticides et la loi

Le non-respect des conditions d'utilisation des produits phytopharmaceutiques est une infraction pénale punie de 6 mois d'emprisonnement et de 150 000 € d'amende.



Mairie de Cadenet

Réunion publique d'information sur les enjeux, tenants et aboutissants de la loi zéro-phyto, le plan mis en place par la municipalité et les conséquences pour la commune et ses habitants.

Opération « objectif zéro pesticide » et mise en place d'un plan de désherbage alternatif

Un audit des pratiques et des besoins couplé à une étude du sol et du terrain nous a permis, avec le bureau d'études

Le désherbage au cimetière

Le cimetière est une zone particulière nécessitant un entretien accru par respect pour nos morts et leurs familles. Le sol en gravier nécessite par endroits un désherbage chimique avec des produits autorisés. Merci de respecter les consignes de sécurité lors des traitements : la zone à traiter est définie et circonscrite. Des panneaux vous informent de l'attitude à adopter pour votre sécurité.



Hervé Vincent

Brassica et le Parc naturel régional du Luberon, de définir un plan de désherbage et d'entretien alternatif de nos espaces verts et de notre voirie, en concertation avec le chef des services techniques municipaux et les agents concernés.

L'audit a révélé le bon état général des voiries et des trottoirs et a posé le problème de certaines zones qui s'enherbent facilement, comme les allées du cimetière. Un enherbement maîtrisé est une solution.

Le désherbage alternatif, manuel, mobilise plus et plus longtemps les agents des services techniques

Nous avons donc différencié :

- Les zones de désherbage alternatif prioritaire pour des raisons sécuritaires, sanitaires ou culturelles
- Les zones où l'enherbement pouvait être toléré par tous jusqu'à une certaine hauteur,
- Les zones où l'enherbement spontané pourrait être toléré par tous.

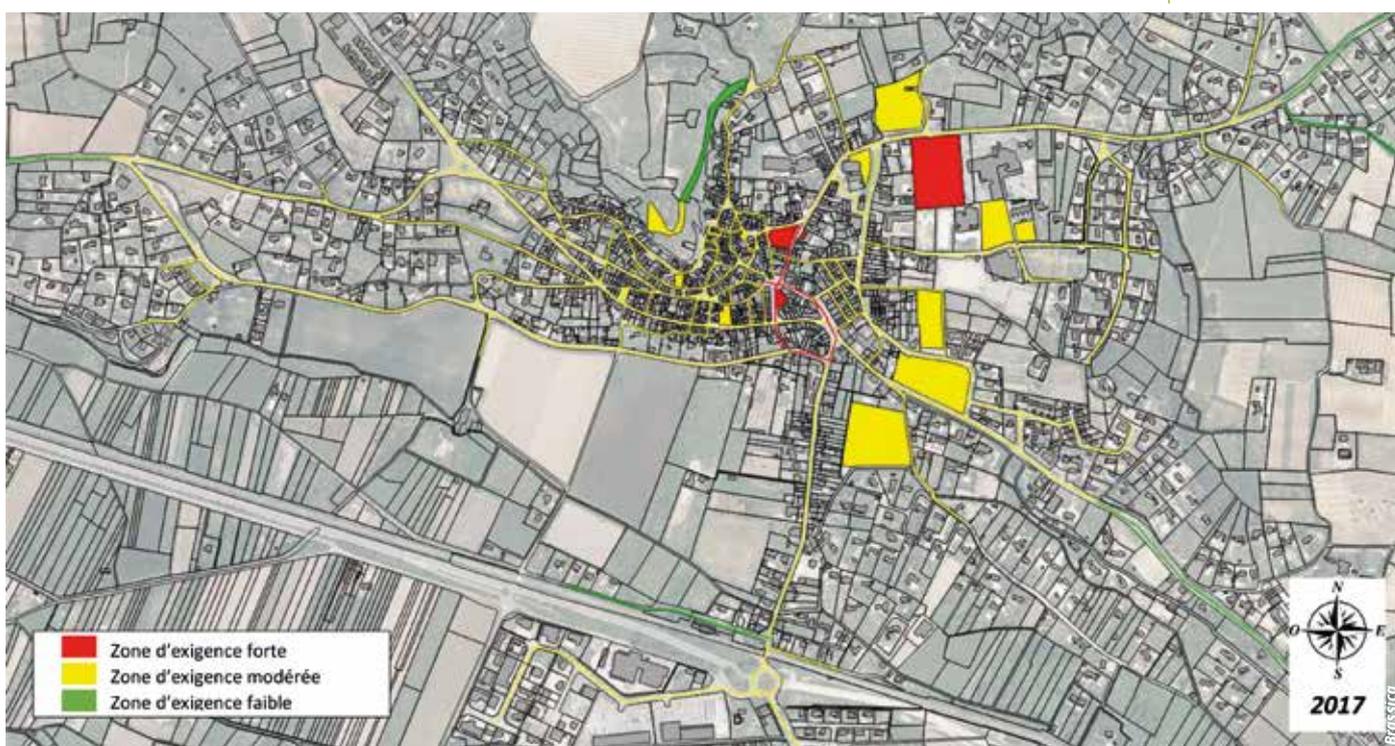


© le neoevum - Fotolia

Le matériel nécessaire au désherbage mécanique, thermique et manuel coûte dans sa globalité 7958 € dont 80 % seront subventionnés par l'Agence de l'Eau.

L'enjeu principal de notre démarche est de préserver l'environnement et principalement la qualité de l'eau.

Cartographie des objectifs d'entretien réalisée par Brassica.



Vous êtes, avec la municipalité, les garants de la propreté de notre village

Ces nouvelles pratiques de gestion des espaces verts et de la voirie communale impliquent un changement dans nos habitudes communes et dans notre perception de ce que l'on nomme « mauvaises herbes », de ce que l'on peut ressentir comme un « manque d'entretien », comme « sale ».



Les plantes qui poussent spontanément au pied des arbres ou au bord des trottoirs sont-elles « sales » ? Sont-elles de « mauvaises herbes » ?

Ce qui est en général ressenti comme « sale », ce sont plutôt les papiers gras, les crottes de chien sur les trottoirs. Les plantes spontanées sont des éléments de la nature. Toutes les plantes ont un rôle, une utilité même celles qualifiées de « mauvaises herbes ». Ces plantes peuvent être perçues comme plus ou moins « belles » selon que l'on apprécie ou pas, les coquelicots, la folle-avoine, les pissenlits... Mais elles ne « salissent » pas notre environnement.



L'entretien de notre espace commun et de notre cadre de vie à un coût communal que nous finançons tous par notre contribution aux taxes

Des équipes des services techniques municipaux sont mobilisées chaque jour pour entretenir la propreté de nos rues et trottoirs, des poubelles sont à la disposition de tous sur les places, dans les rues, devant les lieux publics. Des « toutounettes », distributeur de sacs pour déjections canines, permettent aux propriétaires de récupérer les déjections de leur animal de compagnie sans en faire profiter toute la population en tapissant les trottoirs.

Participons ensemble à l'amélioration de notre paysage urbain

Citoyens de Cadenet, visiteurs, commerçants, artisans, élus, agents des services municipaux, agissons ensemble pour notre environnement.

N'hésitons plus à désherber manuellement devant notre pas de porte (un balayage énergique du trottoir une fois par semaine empêche la végétation spontanée de pousser dans les interstices).

Fleurissons nos fenêtres et nos balcons, en toute sécurité, sans gêner la libre circulation des piétons et des véhicules

Veillons à l'entretien des plantations, soyons attentifs aux jardinières municipales, respectons-les.

Jetons papiers, cigarettes et chewing-gums dans les poubelles et non dans la rue ou les caniveaux.

Soyons attentifs à nos animaux de compagnie et à leurs déjections.

Un effort est demandé à tous, notre paysage urbain et périurbain va changer et nous allons nous y habituer, pour le bien-être de notre environnement et le futur de nos enfants.

Marie-Françoise Joseph
Adjointe Culture,
tourisme, patrimoine
et Communication



Mise en place de la vidéo protection

Les élus et le responsable de la police municipale travaillent depuis 2016 sur le projet de vidéo protection dont la mise en place interviendra par tranche sur plusieurs années.

La première tranche concerne la pose de 11 caméras réparties sur deux sites : la zone des écoles et la zone du Foyer rural.

Cette décision a été prise afin d'assurer la sécurité des usagers et des bâtiments communaux situés dans ces zones.

Pour mémoire, les dégâts de l'incendie de l'école maternelle ont été estimés à plus de 400 000 € et les dégradations causées aux installations de la chaufferie du bâtiment du foyer rural à plus de 20 000 €. ■



Police municipale

Dégât de l'incendie à la maternelle, le 2 août 2014.

Intervention de la police municipale sur la route du camping

Deux agents de la police municipale ont été contraints de faire usage de leurs armes face à trois chiens en divagation sur la route du camping le 5 décembre. Ces trois chiens, particulièrement agressifs, venaient de blesser mortellement un des autres chiens du chenil auquel ils appartenaient, avant de s'échapper et de menacer plusieurs passants.

Ce fait s'est déroulé en présence de nombreux témoins dont Monsieur le Maire de Cadenet et son premier adjoint, Jean-Claude Delaye. Monsieur le Maire a témoigné de la réalité du danger et de la nécessité absolue pour les policiers de faire feu, à bout portant, au moment où un des chiens leur sautait à la gorge.

À l'issue de la procédure judiciaire, le Parquet a confirmé que les agents de la police municipale avaient fait usage de leurs armes dans le cadre de la légitime défense.

Nouvel agent de la police municipale

Depuis le 1^{er} mars 2017, Thierry Dewyse, agent de surveillance de la voie publique depuis plus de dix ans, a intégré le cadre d'emploi des agents de la police municipale.



Police municipale

Caméras et police municipale

Les agents de la police municipale de Cadenet sont dotés de caméras individuelles.

Chaque agent porte la caméra sur le devant de son uniforme. Il peut déclencher cette caméra en fonction des circonstances.

Pourquoi un tel dispositif ?

Pour prévenir les incidents en filmant les interventions des agents, qui sont parfois outragés ou insultés sur la voie publique. Le fait d'annoncer à une personne qu'elle est filmée atténue souvent une situation tendue.

Les images peuvent être utilisées dans le cadre de procédures judiciaires



Police municipale

en cas d'outrage ou de rébellion. Les images sont stockées dans un ordinateur sécurisé puis remises aux enquêteurs.

Statistiquement cet outil permet de diminuer de 85 % les agressions verbales ou physiques envers les policiers municipaux. ■



Mairie vigilante & Voisins vigilants

Plus de 85 citoyens de Cadenet ont assisté à la réunion publique d'information sur le dispositif Voisins vigilants le 25 avril dernier au foyer rural.

Christian de Graça a présenté le dispositif Mairie vigilante et le dispositif Voisins vigilants avec Monsieur le Maire, Fernand Perez et deux de ses adjoints : Jean-Marc Brabant, porteur du projet et Pierre Lorioed.

La plateforme de communication Voisins vigilants met en relation les citoyens inscrits dans le dispositif. Cette inscription gratuite est une démarche volontaire du citoyen.

Ce dispositif axé sur la sécurité inclut une dimension relationnelle de partage, de solidarité et d'entraide, dans une relation bienveillante de confiance avec le voisinage, la municipalité et les forces de l'ordre.

À l'issue de la présentation, de nombreux échanges constructifs ont permis de répondre aux interrogations des personnes présentes.

Quelques semaines après cette réunion le dispositif comptait déjà plus de 70 Voisins vigilants sur notre commune.

Les panneaux aux entrées de ville ont été mis en place, des messages entre les communautés circulent, Mairie vigilante informe régulièrement les Voisins vigilants et on commence à voir des autocollants Voisins vigilants sur les boîtes aux lettres de Cadenet.

Pour que ce dispositif fonctionne efficacement, il faut évidemment qu'il y ait un maximum de personnes qui soient inscrites.



Réunion publique d'information du 25 avril.

Une réunion destinée aux Voisins vigilants aura lieu avant les vacances estivales sur la sensibilisation et la prévention des cambriolages.



Plus de renseignements sur le dispositif à l'accueil de la mairie de Cadenet, auprès de nos policiers municipaux et sur : http://www.mairie-cadenet.fr/la-municipalite_fr/mairie-vigilante/

Pour vous inscrire sur la plateforme Voisins vigilants, allez sur internet : <https://www.voisinsvigilants.org/> et laissez-vous guider.

Jean-Marc Brabant
Adjoint délégué
à la Vie associative



et Christian de Graça
Chef de la police municipale



La municipalité de Cadenet soutient la vie associative



La commission Vie associative.

Chaque année les dossiers des associations cadénétiennes demandant des subventions à la commune sont examinés par la commission Vie associative qui analyse point par point les demandes, les pièces jointes, les justificatifs et l'utilisation, passée et à venir, des fonds demandés.

Les critères d'attribution de la subvention demandée dépendent du nombre d'adhérents sur la commune, des actions mises en place notamment sur la commune, de l'étude des budgets, des bilans et des fonds réels de l'association. Depuis 3 ans aucune demande de subvention n'est étudiée si elle n'est pas accompagnée d'une attestation sur l'honneur du président de l'association recensant l'existence ou l'inexistence de placements.

La commune accorde également des aides non financières telles que le prêt de salle, de matériel, la mise à disposition de personnel, etc.

Cette aide est également quantifiée afin que chacun puisse mesurer la réalité de l'aide globale apportée par la municipalité au monde associatif.

La fête des associations 2016.

Les associations qui traversent une baisse de leur activité ou qui obtiennent par ailleurs des aides n'hésitent pas à réduire leur demande auprès de la commune afin de ne pas peser inutilement sur le budget municipal.

Elles savent que la commune les soutient et les assistera dans la mesure de ses moyens dès que nécessaire.

Comité de jumelage Cadenet-Arcole

Mesdames Raoux, Gérard-Viens et Ponthieu, et Messieurs Nouveau et Fortin sont les élus qui représentent la commune de Cadenet au sein du conseil d'administration du Comité de Jumelage d'Arcole, conformément aux statuts de cette association.

Le budget global des subventions aux associations est en diminution en 2017 : 147 945 € contre 179 693,26 € en 2016, car la commune ne subventionne plus la crèche associative Lou Calinou et l'Office de Tourisme.

Les compétences petite enfance et tourisme étant désormais dévolues à notre intercommunalité, c'est par le versement de la CLECT que nous contribuerons aux financements de ces services, comme toutes les communes de Cotelub.

Notre service Vie associative est en permanence à l'écoute et à la disposition des associations de Cadenet. Bon été à tous.

Jean-Marc Brabant
Adjoint délégué
à la Vie associative



Forum des associations

le samedi 9 septembre 2017 de 10h à minuit

- 10h-17h : Stands, démonstrations, animations, château gonflable, rencontres place de la mairie
- 18h-19h30 : Visite guidée de Cadenet par Guillaume Becker de La Clef

- 21h15 : Spectacle de feu proposé par Mille Diabes, place du Tambour d'Arcole
- 22h00 : Projection d'un film proposé par La Strada, place du Tambour d'Arcole



Rencontre avec Laurent Gouin du service municipal Vie associative

Laurent Gouin : *Je suis entré en fonction comme opérateur sportif en 2000, à la mairie de Cadenet. Auparavant, depuis 1998, j'étais employé à l'association du Cadenet Sports comme éducateur et, en partenariat avec la commune, comme animateur au « Point Jeune ». Avant mon arrivée à Cadenet, j'officiais sur la commune de Beaumes-de-Venise, comme éducateur sportif au sein des écoles et des associations et fait mes premières armes comme éducateur sportif, à Sorgues.*

J.-M. Brabant : **Quels sont les services proposés à la population par la Vie associative ?**

L.G. : *La palette des prestations est très large et se décline en 3 grandes branches. Celle concernant les infrastructures municipales : j'interviens dans la gestion des calendriers d'utilisation et le suivi de l'entretien des Foyers Rural et Laique, des infrastructures sportives, du site du château ainsi que du jardin public. Dans le domaine purement associatif, mon rôle consiste à favoriser l'essor du tissu Cadenétien. Il s'agit de fournir toutes sortes d'outils visant à améliorer leur*

quotidien, du simple conseil à la communication d'événementiels à l'organisation de manifestations. Enfin, il y a le volet sportif ou en tant qu'éducateur territorial des activités physiques et sportives, j'interviens au sein de l'école primaire pour l'initiation sportive des CP au CM2. Pendant les vacances scolaires, j'organise et encadre les activités sportives du Pass'sports Vacances. Ensuite, il y a les mises à disposition auprès des associations sportives, comme cette année auprès du club de football féminin et de celui du Handball.

J.-M.B. : **Quels sont les projets de la Vie associative pour 2017 ?**

L.G. : *Le projet principal est le premier Trophée des associations. Le bénévolat se perd. De plus en plus d'associations sont confrontées à ce problème. Notre volonté, par cette manifestation, est de mettre à l'honneur ces personnes qui au quotidien agissent dans l'intérêt de tous. La traditionnelle fête des associations sera bien évidemment de retour à la rentrée, le 9 septembre 2017. Le Ticket Loisir pour Tous est également reconduit à la rentrée. D'autres*



Mairie de Cadenet

idées sont aujourd'hui à l'étude, mais là... patience.

J.-M.B. : **Comment se porte la vie associative à Cadenet ?**

L.G. : *Elle se porte, très bien. Des 76 associations recensées, il y a 3 ans, nous en sommes aujourd'hui à près de 90 enregistrées. Elles interviennent toutes sur notre commune pour un public qui va bien au-delà de Cadenet.*

Notre travail au sein du service Vie associative est justement de faire en sorte que tout ce petit monde puisse bien vivre ensemble, pour le bonheur de tous.



Mairie de Cadenet

Stéphanie Julien : *Je suis en poste à la mairie de Cadenet depuis 2012. Précédemment j'ai exercé à la mairie de Lançon-de-Provence en tant qu'instructeur droit des sols pendant 4 ans et en bureau d'étude pendant 1 an.*

J.-M. Brabant : **Vous dirigez le service à la population. Qu'est-ce que ce service et combien d'agents municipaux y travaillent ?**

S.J. : *Depuis la mise en place de l'organigramme des services en 2016, j'ai été nommée responsable du service à la population*

et avec Stéphanie Julien, responsable du service municipal à la population

qui intègre le service urbanisme que je gère depuis 2012. Le service à la population compte 4 agents : un agent d'accueil, 2 secrétaires administratives et moi-même. En plus de recevoir les usagers et les appels téléphoniques, l'agent d'accueil remplit plusieurs tâches administratives en lien avec d'autres services comme la police municipale, les services techniques... Les deux secrétaires administratives exercent leurs compétences dans de nombreux domaines : l'état civil, les élections, l'urbanisme, la gestion du cimetière, l'administration générale, etc. ainsi que la polyvalence avec l'agent d'accueil.

J.-M.B. : **Pour l'urbanisme, comment s'articule votre travail ?**

S.J. : *Je suis responsable du service à la Population mais j'exerce avant tout mes missions dans les domaines de l'urbanisme au sens large (planification, instruction, contentieux, projets d'aménagement, gestion foncière...). Je reçois les usagers le matin et le mardi avec l'adjoint à l'urbanisme. Les*

après-midis sont consacrés au travail sur les dossiers.

En ce qui concerne les autres missions du service à la Population, je m'appuie sur les compétences de mes collaboratrices. En retour, nous échangeons sur les difficultés rencontrées, les évolutions réglementaires pour mettre en place de nouvelles méthodes de travail.

J.-M.B. : **Comment s'organise la proximité avec les administrés au sein du service à la Population ?**

S.J. : *Le service à la Population, notamment à travers l'agent d'accueil, est le premier interlocuteur des usagers. Nous nous efforçons d'orienter au mieux nos interlocuteurs dans la limite de nos compétences. L'accueil physique est assuré du lundi au samedi (lundi et jeudi 8h30-12h, mardi, mercredi et vendredi 8h30-12h et 13h30-17h, samedi 9h-12h). Le standard reste ouvert les après-midis fermés au public.*



La bibliothèque et Cotelub

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la commune de Cadenet est membre de la communauté de communes Cotelub. Depuis le 1^{er} janvier 2017, les bibliothèques de Cadenet et Cucuron fonctionnent en réseau l'une avec l'autre. Les bibliothèques de Lauris, Lourmarin, Puget et Puyvert font partie du réseau de la médiathèque intercommunale de Cavaillon. La bibliothèque de Vaugines reste indépendante.

Qu'est-ce que cela change pour moi, lecteur de la bibliothèque municipale de Cadenet ?

Rien si je n'emprunte qu'à la bibliothèque municipale de Cadenet. Mais si je souhaite continuer à emprunter des ouvrages dans n'importe laquelle des bibliothèques de l'ex CCPL je dois m'inscrire au **réseau Cadenet-Cucuron et au réseau Lauris-Lourmarin-Puget-Puyvert**. Les conditions d'inscription peuvent varier d'un réseau à l'autre.

À Cadenet, l'adhésion annuelle pour accéder à la bibliothèque municipale est de 6 euros par famille.

Pour vous inscrire il suffit de présenter une pièce d'identité, un justificatif de domicile et de faire un chèque de 6 euros à l'ordre du Trésor public. Les enfants doivent être inscrits par un parent. Si vous ne fréquentez que la bibliothèque de Cadenet, vous n'avez pas d'autres démarches à faire que celle d'être inscrit à la bibliothèque de Cadenet.

L'équipe de la Bibliothèque :
Katia, Marie et Lotta

La bibliothèque municipale René char : quelles utilisations ?

La bibliothèque fonctionne comme une « vraie médiathèque » en proposant une offre de livres, de DVD et du numérique (accès internet et ressources numériques du service du livre et de la lecture, ancienne bibliothèque départementale de prêt).

INFOS PRATIQUES

Inscription 6 € par famille :
5 livres, 2 magazines, 2 DVD et 2 livres audio. Les documents sont prêtés pour 1 mois.

Horaires d'ouverture :
Lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 16h à 18h.
Mercredi de 9h à 12h et de 15h à 19h.
Samedi 9h à 12h.

Renseignements : 04 90 68 64 48
bibliotheque@mairie-cadenet.fr

Vous cherchez un livre ? Est-il disponible à la bibliothèque de Cadenet ?

Vous pouvez consulter le catalogue du réseau des bibliothèques de Cadenet et de Cucuron en cliquant sur le lien du catalogue figurant sur la page web de la bibliothèque dans www.mairie-cadenet.fr.

Que vient-on y faire ?

Un peu plus de 900 adhérents empruntent régulièrement des documents. Sur place la consultation est gratuite et accessible à tous : on vient y lire la presse, surfer sur le web, lire un album en famille après l'école ou bien y rencontrer d'autres lecteurs !

Service photocopies

Associations de Cadenet : vous pouvez effectuer des photocopies en lien avec l'activité de votre association à la bibliothèque municipale.

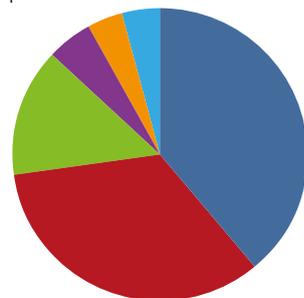
Tous les lundis de 9h à 12h et les jeudis entre 16h et 18h (sauf période de fermeture de la bibliothèque).

Vous devrez mandater officiellement l'un de vos membres pour pouvoir accéder à ce service mis en place par la Vie associative et la bibliothèque municipale.

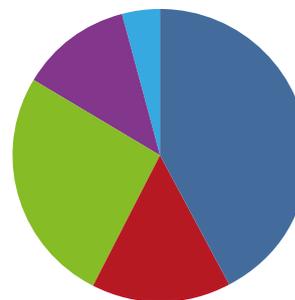
Les copies noir et blanc et couleur du A4 au A3 seront facturées chaque trimestre aux associations à un tarif avantageux.

Que vient-on y emprunter ?

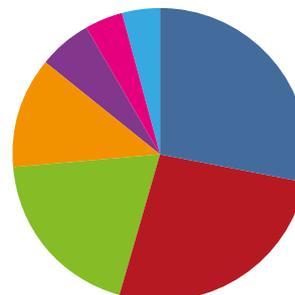
Répartition des emprunts par secteur :



- Fictions adulte
- Fictions jeunesse
- Documentaires adulte
- Documentaires jeunesse
- Revues
- Autres



- Section Adulte :
- Romans
- BD
- Documentaires
- DVD
- Autres



- Section Jeunesse :
- Albums
- BD
- Documentaires
- Romans
- DVD
- Contes
- Autres

Les spectacles et animations de la bibliothèque à la salle Jacquème que vous avez ratés!

- **Rencontre** avec un auteur, Gin Candotti-Besson autour du livre audio : **Le voyage de Saturnin Muge**
- **Bulle** : un spectacle pour les tout-petits par la compagnie Okkio
- **Faut un début à tout!** Du Big-Bang à Prométhée, lecture théâtrale par la compagnie La Naïve
- **Rencontre avec Thomas Vinau** autour de son œuvre en collaboration avec les Nouvelles Hybrides
- **Ombres** un spectacle poétique et musical de La compagnie Loiseau sur des poésies de Thomas Vinau
- **« La bibliothèque t'emmène en Afrique »** : animation, arts plastiques et conte pour les enfants pendant les vacances de février avec Guilaine Astier
- **Atelier d'écriture adultes** le mardi pendant l'année scolaire
- **Conférence et atelier d'écriture autour des haïkus** par Florence Simonnet
- **Atelier « Fée nature » de fabrication de Mandala Land art** avec les éléments de la nature, animé par Yoame pour les enfants à partir de 7 ans
- **Soirées jeux ados et adultes** par l'association Y a pas d'laid arts
- **L'heure du conte** pendant les vacances scolaires



Les soirées jeux pour les ados (à partir de 12 ans) et les adultes

Soirées animées par Christine Odiard, ludothécaire de l'association

« Y a pas d'laid arts ».

Vous pouvez amener un pique-nique, venir avec votre jeu préféré... Ambiance garantie!

Prochaine soirée jeux :

vendredi 21 juillet 2017

à la bibliothèque de 19h à 22h.

L'agenda des animations?

L'agenda des animations de la bibliothèque est sur le site de la mairie de Cadenet

www.mairie-cadenet.fr

dans « vie culturelle » et dans « agenda culturel ».

La bibliothèque crée du lien

La bibliothèque reçoit chaque mois un groupe d'adolescents venus d'un Institut Médico Éducatif voisin et leurs éducateurs.

Ces ados trouvent à la bibliothèque, un espace de parole et d'échange autour du livre. Outre le plaisir de la lecture, venir à la bibliothèque leur permet de s'intégrer socialement dans un espace fréquenté par d'autres usagers.

La Laiterie : une salle d'exposition vivante ouverte à tous



Il se passe toujours quelque chose à La Laiterie

Venez voir les expositions en cours et nourrir votre curiosité à La Laiterie, et qui sait ? stimulé par ce que vous découvrirez vous oserez enfin montrer vos propres créations...

Si en 2018 vous souhaitez exposer à l'occasion de **Cadenet s'expose**, contactez le service culturel par mail à :

serviceculturel@mairie-cadenet.fr, par téléphone **04 90 08 94 65**, ou en vous rendant à La Laiterie, boulevard de la liberté, du mardi au jeudi entre 10 heures et midi.

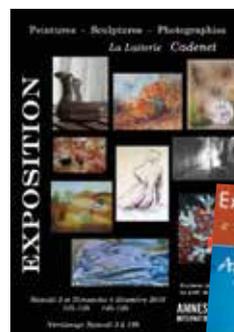


Mairie de Cadenet

Le centre culturel de la Laiterie, conçu et voulu par Annie Torrese pour valoriser la vie culturelle de Cadenet, a été inauguré en 2007.

Depuis 10 ans de nombreuses expositions et manifestations culturelles s'y tiennent, offrant aux Cadenétiens une ouverture vers un panel culturel vaste. L'accès aux expositions de peinture, sculptures, photographies, installations, dessins, etc. est gratuit. Pourtant certains parmi vous hésitent encore à entrer dans cette belle salle...

Les élèves de l'école primaire de Cadenet exposent leurs dessins inspirés de la musique de Laurent Garnier en mai 2017.



Exposition d'œuvres d'art au profit d'Amnesty International, en décembre 2016.



« L'eau, l'air, la lumière », peintures d'Agnès Clouet, en avril 2017.



« Poissons en tout genre... », exposition collective impromptue et fort à propos, en avril.



Une rétrospective des peintures de Nelly Roman, en mars 2017.



Sculptures et dessins de Gilles Thiercelin, fin avril 2017.

Avec « Cadenet s'expose »

Les artistes amateurs de Cadenet exposent chaque année à La Laiterie une ou deux œuvres de leur production, quelle que soit la technique artistique employée.

Cette valorisation de la créativité des habitants de Cadenet et des associations artistiques locales permet à tout un chacun de mesurer la richesse de cette production amateur.

La première semaine du mois de février est consacrée au travail des artistes de l'atelier dessin du club du Temps du Renouveau.

Puis sont exposés les œuvres « en deux dimensions » : peintures, dessins, photographies, mais aussi broderies, tissages, découpages, collages... l'imaginaire de nos artistes est infini.

Et enfin sont exposées les œuvres « en trois dimensions » : sculptures, assemblages, installations...



Que risque-t-on en entrant dans une salle d'exposition ?

Rien ! Si ce n'est de ne pas aimer ce qui est exposé !

Mais à la Laiterie ce risque est minime car les expositions sont si variées que vous y trouverez toujours une œuvre qui vous bouleversera, vous fera rire, vous réjouira, vous donnera envie de revenir.

Marie-Françoise Joseph

Adjointe Culture, tourisme, patrimoine et Communication



Vous êtes artisans d'art ?

Vous souhaitez faire partager votre passion en montrant votre travail ? Contacter le service culturel par mail à : serviceculturel@mairie-cadenet.fr, par téléphone **04 90 08 94 65**.

La saison de théâtre

Le service culturel a mis en place en 2017 un partenariat entre la municipalité de Cadenet et le Centre Culturel Cucuron Vaugines.

Le 12 mars 2017, place du 14 juillet, « **AMI(s)** », un spectacle de rue offert par la municipalité de Cadenet et le Centre Culturel Cucuron Vaugines dans le cadre de sa programmation du Grand Ménage de Printemps que vous avez été nombreux à apprécier. ↓



Adrien Bouffard



Mairie de Cadenet

Le 27 avril 2017, le CCCV nous a fait bénéficier de la programmation de « **Lettres jamais écrites** » dans le cadre d'une tournée Nomade(s) de la Garance, scène nationale de Cavillon. « Lettres jamais écrites », création théâtrale d'Estelle Savasta, met en scène des

lettres écrites par vingt adolescents du lycée Ismaël Dauphin de Cavillon auxquels des auteurs de renom ont répondu. Pour ce spectacle payant de 50 places disponibles, La Laiterie n'a pu raisonnablement accueillir que 54 spectateurs...

Le théâtre à Cadenet

Cadenet a pris goût au théâtre grâce à Annie Torrese qui a œuvré il y a 16 ans à la naissance du festival de théâtre amateur « Cadenet en scène », entièrement gratuit.

Madame Yvonne, d'après Albert Londres, mis en scène par Marie-Anne Étienne.

Cette année, plus de 1000 spectateurs sur les 3 jours ont apprécié les pièces proposées. Cette année la présence de 2 foodtrucks a permis aux spectateurs de se restaurer entre deux spectacles et la soirée finale de « battle d'impro » fut particulièrement réjouissante.



Théâtre Improbable et Éphémère

Au programme

Le vendredi 30 juin, le théâtre de verdure du Château accueillera « **Vie ou théâtre** », spectacle mis en scène par Martine Forsse, mêlant théâtre, chant lyrique avec la mezzo-soprano Anne Pinvidic, la pianiste Hélène Formosa et arts plastiques avec Anne Pancrazi. « Vie ou Théâtre » a été écrit, dans l'urgence et avec un engagement et une liberté créatrice totale par Charlotte Salomon, jeune peintre allemande dans une Allemagne sous domination nazie.

Le lundi 17 juillet, vous pourrez assister aux « **Aventures extraordinaires de Mathias Sandorff** » d'après Jules Verne par le théâtre itinérant La Passerelle, lors d'une représentation en plein air, sur l'esplanade derrière l'église. Comme du temps de Molière, la représentation se fait « au chapeau », avec une participation financière libre de chacun des spectateurs. Tous ces spectacles sont offerts à la population par la municipalité.

Marie-Françoise Joseph
Adjointe Culture,
tourisme, patrimoine
et Communication



Le service culturel

Le service culturel municipal est dirigé par Katia Martin, notre bibliothécaire et comprend le service de la bibliothèque, avec Marie Olmucci et Lotta Sabio et le centre culturel La Laiterie où Samuel Texier est chargé de la mise en place des projets culturels ainsi que de la communication municipale depuis le 1^{er} février 2017.

Samuel Texier.



La Fête de la Musique

Un événement annuel national, présent à Cadenet depuis 2001, sous l'impulsion d'Annie Torrese, et de la commission culture.

Le 21 juin, la Fête de la Musique fait battre le cœur de ville rendu intégralement aux piétons. Par leur présence rassurante, nos policiers municipaux permettent à cet événement de demeurer festif. Les services techniques assurent un soutien logistique aux groupes réunis par le service culturel municipal qui coordonne et finance cette manifestation.

La fête de la musique imaginée par Jack Lang ouvrait la ville à la musique et aux musiciens. Chacun pouvait chanter sur un trottoir, jouer au coin d'une rue... Si vous chantez sous la douche, si vous êtes musiciens, si vous avez des amis musiciens, contactez le service culturel municipal pour que le 21 juin 2018 Cadenet soit encore plus musicale!



Salon du livre 2017 : annulé! Pourquoi?

Depuis 2006, chaque année, une « journée du livre » se tenait à Cadenet, organisée par le service culturel. En 2009, Annie Torrese fait appel à l'association La Boucherie Littéraire et à partir de 2010, le salon du livre « Les beaux jours de la petite édition » passe de 350 visiteurs à 1200 en 2016.

Plus de 30 éditeurs, une quarantaine d'auteurs, des ateliers (gravure, typographie...), des lectures et des rencontres avec des auteurs, des éditeurs, des expositions d'artistes renommés, un concours de poésie avec les écoles, des ateliers « découvertes d'auteurs » à la bibliothèque et pour les exposants, des rencontres professionnelles organisées avec l'agence régionale du livre, ont mis à l'honneur notre village pendant toutes ces années.

L'énormité de la charge de travail pour l'organisation de cette manifestation a



Les beaux jours de la petite édition 2016.

contres ponctuelles, des lectures et des ateliers avec des auteurs et des illustrateurs entre les mois d'avril et de juin.

Ce beau projet organisé avec le service culturel municipal a été acté et budgété par la municipalité au même taux qu'en 2016 (5 000 €), mis en place et programmé avec la bibliothèque.

La Boucherie Littéraire qui n'a pu obtenir des autres organismes publics sollicités les budgets complémentaires indispensables à la tenue de cette manifestation, dont le coût global avait été estimé par elle à 8 000 €, a été dans l'obligation d'annuler la tenue de cette manifestation.

Marie-Françoise Joseph
Adjointe Culture,
tourisme, patrimoine
et Communication



Le patrimoine religieux



Henri Vincent

L'église Saint-Étienne est classée aux Monuments historiques depuis 1990 ainsi que certains éléments architecturaux du presbytère. La commune, propriétaire de ces bâtiments religieux, doit en assurer l'entretien et la conservation.

En 2015, l'église Saint-Étienne a été inspectée par l'architecte des Bâtiments de France qui a évalué à 500 000 € les travaux d'entretien et de rénovation. Le bâtiment a été restauré au 19^e siècle et la toiture rénovée en 1995. Le parvis a été revu en 2003.

Les Bâtiments de France ont été sollicités pour nous assister sur ce dossier : un affaissement du bâtiment,

aujourd'hui stabilisé, a endommagé certains éléments de l'église.

La charge financière des travaux nécessaires doit être étalée dans le temps afin de pouvoir être supportée par le budget communal. En plus des aides possibles de l'État, des cofinancements associés sont recherchés.

Des travaux d'urgence ont été entrepris à l'intérieur du presbytère afin de consolider un plancher. Les travaux concernant des éléments classés du presbytère dépendent de la validation des Bâtiments de France, tout comme les interventions sur l'église, monument historique.

Les stèles de la cour de la mairie

La rénovation de la cour de la mairie met en valeur les stèles avec des « empreintes de pieds » conservées devant le bâtiment. Ces stèles font partie d'un groupe de 14 vestiges provenant du Castellar de Cadenet. Datées probablement



Mairie de Cadenet

de 500 et 300 avant Jésus-Christ, il a d'abord été avancé que ces stèles étaient dédiées à des divinités locales, mais des hypothèses plus récentes semblent indiquer qu'il s'agirait de pierres tombales. Documentées au XIX^e siècle, elles disparaissent et dans les années 1980, elles sont retrouvées par les services techniques pendant le mandat de Michel Tamisier : les stèles bornaient la limite entre Cadenet et une commune voisine, depuis probablement les années 1920.

Ces précisions ont été fournies par Guillaume Beckert. Vous trouverez plus d'explication dans ses livres *Histoires*

Sud Luberonnaises (p.37 et suivantes), *Le Courrier du Luberon* n° 35 de décembre 2006 - janvier 2007, et dans *Savants et éducation en Sud Luberon* (p.14).

D'autres informations sur le Castellar dans les *Documents d'archéologie méridionale*, 32 | 2009, 121-150 « Un rempart à agger dans le sud de la France? *L'oppidum du Castellar* (Cadenet, Vaucluse) » d'Isoardi, Mocci, Walsh, Dumas et Damelet.

Marie-Françoise Joseph

Adjointe Culture,
tourisme, patrimoine
et Communication



Les médaillons du rosaire : petit patrimoine religieux

En 2016, vous avez pu découvrir, lors des journées du patrimoine, le premier des médaillons restauré

« le couronnement d'épines ».

Ces restaurations ne peuvent être effectuées que grâce au soutien du Conseil départemental de Vaucluse et de la commission Gagnière qui intervient pour cette collectivité sur des opérations de préservation et de restauration d'objets et d'archives du patrimoine non protégé, c'est-à-dire ni classé ni inscrit au titre des Monuments historiques.

Le dossier de prise en charge d'une partie du coût de la restauration d'un deuxième médaillon « le couronnement de la Vierge » est actuellement à l'étude au Conseil départemental.



« Le couronnement de la Vierge » avant rénovation.

La politique touristique de la commune pour la promotion du territoire

L'association Office de tourisme de Cadenet a cessé son activité après trente ans de loyaux services pour notre territoire. Le local de la place du Tambour reste notre propriété et devient point d'accueil de l'Office de Tourisme intercommunal géré par l'association Luberon Côté Sud.

Luberon Coté Sud, financée par Cotelub, applique la politique de développement touristique décidée par les élus de l'Intercommunalité.

Luberon Coté Sud adresse son offre touristique aux touristes, étrangers et Français en vacances, amis et familles séjournant dans le sud Luberon, tout autant qu'aux habitants de notre territoire, permettant ainsi à nos villages d'acquiescer la reconnaissance et la visibilité qu'ils méritent.

Luberon Côté Sud, fin prêt pour l'été

Marine, Amandine, Pauline et Fanny de l'équipe d'accueil vous recevront dans le local de l'Office de tourisme place du Tambour, **de Pâques à fin septembre, du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h et d'octobre à Pâques, le lundi, vendredi et samedi aux mêmes horaires.**

Tél. : 09 72 60 79 05

Fanny, Marine, Amandine, Pauline et Philippe seront présents avec Lub'ie, la voiture de l'OT itinérant, 100 % mobile, repeinte aux couleurs de Luberon Côté Sud, sur les lieux des grandes manifestations de l'été, à la rencontre des vacanciers dans les campings, sur les marchés de producteurs et sur certaines manifestations.

L'équipe de Luberon Coté Sud vous renseigne sur l'offre touristique (spécificité du territoire, manifestations, lieux de visite, etc.) et également sur l'offre de transports, l'agenda des activités, etc.

Les Clés du Lub' : des sorties découvertes pour la famille

L'Office de tourisme intercommunal et ses partenaires vous proposent 30 sorties pour (re)découvrir le Luberon. Le savoir-faire, les passions et les « gens du pays » ont été privilégiés autour de visites guidées, de pique-niques payants ou de rencontres insolites.

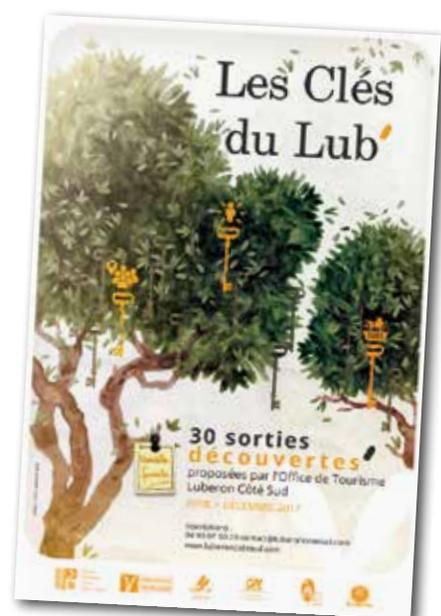
Tarifs : de gratuites à 8 €/adultes - sur réservation.

Vous pouvez récupérer le programme à la mairie ou à l'OT ou le télécharger sur www.luberoncotesud.com

Les services ne changent pas

Les services jusque-là offerts par l'OT de Cadenet aux associations du village perdurent mais dans un cadre municipal :

- Service de photocopies à la bibliothèque (voir page 27)
- Prêt d'une salle dans la commune pour permettre les inscriptions à certaines activités comme les réservations de repas, vide-grenier, etc.



L'équipe de Luberon Côté Sud.





Un kit Chasse au trésor pour parcourir nos villages autrement

Envie de parcourir rues, ruelles et calades de manière ludique? Besoin de divertir vos (petits)-enfants pendant les vacances? Le kit « Chasse au trésor » est fait pour vous!
Retrouvez le Chevalier d'Anfous et suivez ses aventures en parcourant nos villages à la découverte d'indices.
Tarif : 5 € le kit.

Des randonnées à pied, à vélo, à cheval ou avec les ânes

Randonneur du dimanche ou randonneur accompli, découvrez de nouvelles balades nature sur :
www.cheminsdesparcs.com
en partenariat avec le Parc naturel régional du Luberon et sur :
www.luberoncotesud.com

Le magazine de toutes les festivités de juin à fin septembre sur tout le territoire de Cotelub : Rendez-vous de l'été

Des exemplaires sont disponibles en mairie et à l'OT.

Les informations contenues dans le magazine des rendez-vous de l'été ont été fournies à Luberon Coté Sud par le service communication de la municipalité de Cadenet. Si une manifestation que vous organisez n'y figure pas, c'est que vous avez omis de la signaler soit au service Vie associative à : associations@mairie-cadenet.fr ou à communication@mairie-cadenet.fr
Pensez-y pour l'édition 2018!

Les reportages vidéo de Luberon Côté Sud

Visibles sur le site de Luberon Coté Sud les reportages sont effectués par Thomas Cadornin, reporter de Territoire, volontaire en Service civique en mission pour promouvoir notre territoire, faire parler des initiatives locales et partager ses expériences dans le Luberon Côté Sud.
Vous pouvez le retrouver sur tous les réseaux sociaux [#luberoncotesud](https://twitter.com/luberoncotesud) et le contacter à : thomas@sourireduluberon.com



Thomas cadornin, reporter de Territoire.

Vous avez envie de participer au réseau de l'Office de tourisme Luberon Côté Sud?

De participer à la promotion de notre territoire? De travailler en lien avec d'autres acteurs touristiques? De vous impliquer dans le développement d'un tourisme maîtrisé?
N'hésitez pas à prendre contact avec l'équipe de l'Office de tourisme :
contact@luberoncotesud.com ou **04 90 07 50 29**



À quoi sert la taxe de séjour?

La taxe de séjour est utilisée pour financer les actions touristiques du territoire intercommunal de Cotelub et promouvoir le tourisme en sud Luberon.

Les personnes de passage sur notre territoire, touristes, amis, bénéficient des infrastructures et de services auxquels nous, habitants du sud Luberon, contribuons financièrement (enlèvement des ordures ménagères, aménagement du territoire, etc.).

Hébergeurs : Vous collectez cette taxe pour le compte de la collectivité Cotelub. Vous êtes un hébergeur si vous louez votre maison ou une partie de votre maison ou une chambre à des touristes.

Hébergés : Vous participez au développement touristique harmonieux du territoire que vous visitez en versant cette taxe lors de votre séjour. Vous êtes un hébergé si, visitant notre territoire, vous louez une chambre chez l'habitant, dans un hôtel, un camping, une chambre d'hôte.

Le versement de cette taxe de séjour contribue à pérenniser les actions de développement touristique en cours et à mettre en place de nouveaux projets sur notre territoire.

La taxe de séjour en 4 étapes

- 1 Je passe en mairie faire la déclaration de Meublé de Tourisme ou de Chambre d'hôtes.
- 2 J'envoie la copie de la déclaration à COTELUB qui m'inscrit sur la plateforme : cotelub.taxesejour.fr et j'obtiens un identifiant et un mot de passe .
- 3 Je déclare le nombre de nuitées mensuellement sur cette plateforme.
- 4 Trimestriellement, je reçois un état récapitulatif et je reverse la taxe de séjour soit sur cotelub.taxesejour.fr par CB (Paiement Tipi), soit par courrier : chèque à l'ordre de COTELUB.



Tél 04 90 07 48 12
cotelub@taxesejour.fr
Présentation et documents à télécharger sur : <https://cotelub.taxesejour.fr/>





Trophée des AS'sociations

1^{re} édition : un grand succès

Brabant ont choisi de placer cette 1^{re} édition sous le thème

S'engager dans une association, c'est un engagement citoyen par excellence. L'ardeur et la passion déployée par les associations cadenétienne méritent un respect unanime. En mon nom et en celui des membres de la commission Vie associative, nous vous disons MERCI. Cette soirée fut animée par Grégory Gerlone, notre D.J. local, et orchestrée par Laurent Gouin, le responsable de la vie associative en mairie. Un apéritif dînatoire a clôturé cette belle cérémonie.

Ce vendredi 23 juin 2017 a eu lieu la 1^{re} soirée du Trophée des AS'sociations, à la salle Yves Montand, organisée par la commission Vie associative. Pour une première, ce fut incontestablement une belle réussite. Cette cérémonie a permis de mettre à l'honneur et de remercier les bénévoles de nos associations qui s'investissent quotidiennement et souvent dans l'anonymat. Les membres de la commission Vie associative et leur président Jean-Marc

de la convivialité, du partage et de la reconnaissance. 35 personnes ont été récompensées, toutes choisies au sein des différentes associations locales par leurs propres membres.

Le Trophée des AS'sociations est la vitrine du rôle social tenu par nos associations. Ce rôle fondamental est porté par l'ensemble des bénévoles, il repose essentiellement sur leur dynamisme et leur engagement.

Jean-Marc Brabant
Adjoint délégué
à la Vie associative



Tribune libre

Le 22 décembre 2016, la commission Communication a décidé, d'un commun accord entre les membres présents, à savoir Valérie Boisgard, Sabine Ponthieu, Jean-Claude Fortin et Marie-Françoise Joseph – Annie Torrese, Jean-Marc Brabant et Jaky Nouveau étant absents excusés – que l'espace dévolu à la Tribune libre dans le bulletin municipal serait le même pour les deux listes, que la taille de cet espace ne peut être inférieure à une ½ page et que le texte fourni par les listes serait introduit dans la maquette du bulletin juste avant la mise sous presse.

Les élus de la liste Cadenet Tambour Battant n'ont pas souhaité publier de texte dans la tribune libre de ce bulletin n°7.

Grande opération de **nettoyage du site du château de Cadenet**

La grande journée citoyenne : nettoyage du site du château.

Cette matinée, organisée en collaboration avec la municipalité de Cadenet par le Pasino d'Aix-en-Provence du groupe Partouche, partenaire de Solivert, a rencontré un vif succès. Les enfants des écoles et leurs enseignants ainsi qu'un grand nombre d'adultes ont activement participé à cette action citoyenne qui s'est achevée avec la plantation sur le site du château d'un olivier et d'une plaque commémorative, suivie d'un grand pique-nique et d'un apéritif déjeunatoire offerts par le groupe Partouche.

Jean-Marc Brabant
Adjoint délégué
à la Vie associative



Mairie de Cadenet



Mairie de Cadenet



Mairie de Cadenet



Mairie de Cadenet

Recensement des voies et chemins communaux

Le travail de recensement effectué par la Poste, en collaboration avec la municipalité, est désormais terminé. Ce travail a été nécessaire pour améliorer la distribution du courrier et la géolocalisation des livraisons sur notre périmètre communal. La municipalité peut procéder à la mise en place de la nouvelle numérotation des lieux d'habitation ainsi qu'à la dénomination de certains quartiers, voies ou impasses sans nom défini jusqu'à aujourd'hui.

Françoise Raoux

Côté transport : ça bouge !

Le transport en bus Transvacluse : une solution fiable, attractive, économique et respectueuse de l'environnement, mise en place par le département.

Le réseau vaclusien de transport de proximité a été amélioré et adapté aux besoins.

Les horaires et les trajets sont fixes du lundi au samedi.

La géolocalisation des lignes régulières vous informe en temps réel de la position et de l'heure de passage de votre bus : un code QR est affiché pour cela aux points d'arrêt.

Des véhicules plus petits assurent des services aux heures creuses ou en période de vacances scolaires.

Le Rond-point de la Gare à Cadenet est un pôle d'échange multimodal qui permet de rejoindre :

■ **Aix-en-Provence sans passer par Pertuis :**
Ligne 9 Apt/Cadenet
Aix-en-Provence

■ **Aix-en-Provence en passant par Pertuis :**
Ligne 8 Cavaillon/Pertuis puis
ligne 107 Pays d'Aigues/Pertuis/
Aix-en-Provence

■ **Les villages environnants :**
ligne 19 Cucuron/Vaugines/
Lourmarin/Cadenet

Des dépliants horaires sont à votre disposition à l'accueil de la mairie et au point info de l'OT de Cadenet.

Toutes les informations concernant les offres de transport depuis Cadenet sont sur le site internet municipal :

www.mairie-cadenet.fr



Un abri bus est en construction au rond-point de la gare.



Concours photo 4 saisons de paysage et de biodiversité



Vous habitez le Luberon et vous l'aimez ? Alors, participez au concours photo « 4 saisons de paysage et de biodiversité » proposé par le Parc naturel régional du Luberon, dans le cadre de son quarantième anniversaire !

À gagner ? Un tirage en grand format des photos des 4 lauréats, qui seront exposées le 3 décembre 2017 à la Maison de la biodiversité à Manosque,

Choisissez votre paysage préféré, photographiez-le au fil des saisons et publiez vos clichés sur le blog www.pnrl-dessinonsleluberon.fr avant le 15 novembre 2017.

lors de la Journée des fruits et saveurs d'autrefois.

La singularité de votre regard enrichira l'action du Parc pour la mise en valeur des

paysages emblématiques du Luberon. La galerie de photos, alimentée toute l'année, composera un portrait sensible du territoire accessible à tous sur :

www.pnrl-dessinonsleluberon.fr.

Pour tout renseignement :

Maison du Parc

04 90 04 42 00

accueil@parcduluberon.fr

Journées européennes du patrimoine



Hervé Vincent

À l'occasion du 240^e anniversaire de la naissance à Cadenet d'André Estienne, le fameux tambour de la bataille napoléonienne d'Arcole, et de l'anniversaire des 95 ans de la Fanfare « Les enfants d'Arcole », fanfare napoléonienne issue de cet héritage, vous pourrez assister à des défilés historiques de fanfares et troupes napoléoniennes (artillerie, cavalerie, grognards...), à une reconstitution de batailles et bivouac avec son état-major napoléonien installé au foyer rural, à un bal impérial, à une conférence sur André Estienne, à une exposition...

Cette manifestation, organisée par la Fanfare « les Enfants d'Arcole » en collaboration avec la commune de Cadenet nous transportera, les 15, 16 et 17 septembre prochain à l'époque du petit Tambour d'Arcole.

La population est invitée à participer au bal impérial en présence de l'impératrice Joséphine et de l'empereur Napoléon le vendredi soir salle Yves Montand, robes et costumes empire seront les bienvenus! ■

À LA DÉCOUVERTE
CONCOURS PHOTO ORGANISÉ PAR COTELUB
DES «7 LACS»
BEAUMONT-DE-PERTUIS

Que vous soyez, ado ou adulte, en solo ou en famille, photographe amateur ou professionnel, apportez nous votre regard sur le site.

DU 3 AVRIL AU 7 JUILLET 2017
PHOTOGRAPHIEZ «VOS 7 LACS»

Règlement et modalités du concours à télécharger sur :
www.cotelub.fr

« Rosa Mosqueta » d'Emmanuelle Kay

Citoyenne de Cadenet depuis 16 ans, adhérente à de multiples associations et travaillant à l'école élémentaire Méлина Mercouri, Emmanuelle Kay a publié son premier roman « Rosa Mosqueta » que vous pouvez découvrir à la maison de la presse de Cadenet, ainsi qu'à la librairie Mot à

Mot de Pertuis. Avis des premiers lecteurs : « un roman qui fait du bien... Se lit d'une traite... Un joli voyage... »





Dimanche 9 juillet 2017
de 9h à 19h
Place de la mairie

2^{ÈME} ÉDITION

Cadenet
fête l'osier
et la vannerie

- > Stands de vanniers
- > Vente d'osier sec et vivant
- > Nombreux ateliers pour enfants et adultes
- > Exposition/Démonstrations
- > Jeux/Animations/Tombola

BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE

association **Cadenet Tambour Battant**

Informations **07 82 15 78 15**

L'association **Cadenet Tambour Battant** met en place une aide aux étudiants et aux juniors en recherche d'emploi.

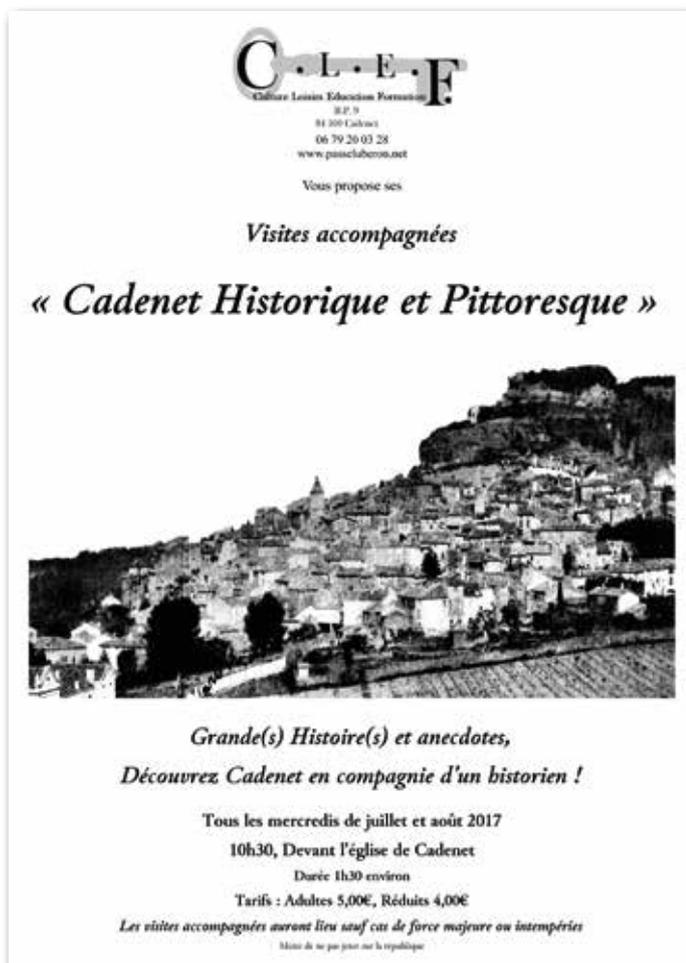
- > Faire face à des choix difficiles, avoir les bons outils pour se présenter aux concours, aux entretiens, aux stages (CV, lettres de motivation, préparation aux oraux...)
- > Si vous souhaitez préparer l'Admission Post Bac ou vos examens sans être seul face à vos questionnements, nous vous proposons une rencontre conviviale avec des experts des relations humaines et du recrutement bénévoles, pour vous aider à être mieux armé face à des échéances difficiles.

Notre objectif : vous accompagner dans votre réussite.

Nos prochaines rencontres auront lieu **les samedis entre 10h et 12h**
13 mai > salle 3 du Foyer Rural
10 juin > Centre Culturel la Laiterie
8 juillet > Centre Culturel la Laiterie

Pour prendre rendez-vous, contactez-nous **au 07.82.15.78.15** ou **cadenet.tambourbattant@gmail.com**

TOUTES NOS RENCONTRES SONT **GRATUITES, INDIVIDUELLES ET CONFIDENTIELLES**



C.L.E.F.
Culture Littéraire Éducation Formation
R.P. 9
81 300 Cabanis
06 79 26 03 28
www.pascalabron.net

Vous propose ses

Visites accompagnées

« *Cadenet Historique et Pittoresque* »

Grande(s) Histoire(s) et anecdotes,
Découvrez Cadenet en compagnie d'un historien !

Tous les mercredis de juillet et août 2017
10h30, Devant l'église de Cadenet
Durée 1h30 environ
Tarifs : Adultes 5,00€, Réduits 4,00€

Les visites accompagnées auront lieu sauf cas de force majeure ou intempéries

Merci de ne pas jouer sur la réputation

Théâtre **Les mots qu'on ne me dit pas**

« Mes copains ne me croient jamais quand je leur dis que mes parents sont sourds. »

C'est le récit autobiographique et sans tabou, d'une femme qui a dû

apprendre à « caboter entre deux mondes. Le mot. Le geste ». Céline Déridet s'empare du personnage central avec humour. Julie Binot met en mots et en signes ceux qui l'entourent, et soutient de sa guitare l'énergie rebelle de l'auteure.

Texte *Véronique Poulain* - Adaptation et mise en scène *Eric Massé*
- Création musicale *Julie Binot* - Interprètes *Julie Binot, Céline Déridet* et la voix d'*Orane Duclos* - Collaboration LSF *Géraldine Berger* et *Christophe Daloz*

À partir de 12 ans - Durée 1h - Tarifs Nomade(s)
Tournée Nomade(s) organisée par la Scène nationale La Garance.

Représentation :
Vendredi 13 octobre 2017, salle Yves Montand à 20 30 avec un traducteur langue des signes



La Garance

Gospel **Allegria**

Rejoignez l'ensemble Gospel Allegria, composé de chanteuses, chanteurs et musiciens!

Ils vous proposent de vivre ensemble des moments uniques de partage avec vous. Ils étaient présents le 21 juin pour la fête de la musique sur le parvis de l'église de Cadenet.

Contact : 06 12 90 01 77
ou 06 64 44 35 67



Association « **Le Temps du Renouveau** »

Le spectacle de Noël

Selon la tradition, les bénévoles de l'association « Le Temps du Renouveau » ont présenté leur spectacle au cours du repas de Noël 2016.

C'est avec une grande énergie et beaucoup de travail, que les danseuses et danseurs, les interprètes, musicien, techniciens, au total 37 personnes, ont pu produire ce spectacle pour le plus grand plaisir de tous.

Nous sommes déjà en préparation pour le prochain spectacle, qui aura lieu le 16 décembre 2017.

Nous vous donnons donc rendez-vous, venez les applaudir, ils le méritent.

Contact : 04 90 68 32 72



Françoise Raoux, Françoise Michaux et Jean-Claude Delaye coupe le « ruban végétal ».

Enjardinez-vous!



La présidente des Binettes Agiles a accueilli avec Fernand Perez, Jean-Claude Delaye et Françoise Raoux, les participant-es, les bénévoles, les jardinier-es et les ami-es de l'association pour l'inauguration du jardin partagé de Cadenet le 25 mars dernier.

L'inauguration s'est déroulée au foyer rural en raison d'une pluie battante qui ne permettait pas à la cérémonie d'avoir lieu au Gayet où se situe le terrain que la municipalité a mis à disposition de l'association.

Des photos de présentation de l'avancement des installations ont été projetées. Les échanges se sont poursuivis en toute convivialité autour d'un apéritif sorti du panier.

Contact :

lesbinettesagiles@gmail.com
www.facebook.com/binettesagiles
06 22 07 88 33

30^e **bourse aux vélos** d'occasion

23 et 24 septembre 2017 à Cadenet

Vous déposez, nous vendons!

Ouvert à tous pour 1 euro seulement par vélo déposé pour les 2 jours.

Ne sont acceptés que les vélos en parfait état de marche, conformes aux normes en vigueur : VTT, vélos course, vélos enfant, vélos ville, bicross, cadres, tandems, pièces détachées et vêtements.

Dépôt à la vente jusqu'au dimanche 12h. Retrait dimanche à partir de 16h.

Sur place : animation, buvette, restauration.

Contact : 04 90 68 09 09
<http://fcvd.free.fr>

Organisé par l'association FCVD Villelaure Cadenet et le Crédit Agricole.



“ LES ASSOCIATIONS COMMUNIQUENT ”

L'école de musique Jean-François Garnier

45 citoyens de Cadenet suivent les cours de l'école de musique Jean-François Garnier située dans le château de Lauris. La commune de Cadenet participe au financement de l'école. Des cours sont donnés à Cadenet (piano et guitare) et des concerts y sont donnés.

4 septembre 2017 : rentrée musicale 2017/2018

Les préinscriptions des nouveaux élèves se font avant le 10 juillet 2017.



Les inscriptions sont également possibles le 1^{er} septembre de 15h à 18h à l'école JFG, le 3 septembre à Lauris et le 9 septembre à Cadenet lors de la « Journée des associations ».

Plus d'info sur :

www.ecoledemusiquedelauris.fr

Contact : 06 85 06 00 83
ecolemusicjfg@gmail.com



À la Fontaine de l'Aube

Tous les stages et activités sur le site :

www.lepetitprince.asso.fr

11 chemin de Lauris à Cadenet

Concert de la classe de chant de l'école de musique Jean-François Garnier avec la chorale du Temps du Renouveau

Les associations Laurisienne « En coulisse », « La Muse » et l'école de musique Jean-François Garnier ont organisé avec « Le Temps du Renouveau » deux concerts le 21 janvier à Puget et le 13 mai salle Yves Montand.

À Cadenet, les élèves de Margareth Pulido de l'atelier vocal « Chantons ensemble » du « Temps du Renouveau » et ses élèves de la classe de chant de l'école JFG de Lauris ont enchanté 3 heures durant une salle pleine.



Association Faire Village Ensemble

Faire Village Ensemble organise la 3^e Scène ouverte du 1^{er} juillet 2017, dans le Jardin de la mairie.



Couturetmoi

Couturetmoi

Stage couture enfant
du mois de juillet du 10 au 13
(4 jours) : 60 €

Stage couture enfant
d'août du 21 au 25 (5 jours) : 75 €
en salle 3 du Foyer rural

Inscription et renseignement :
07 63 65 27 13

... entre Durance et Luberon 20^e Festival Durance Luberon

Le 20^e Festival Durance Luberon « pèlerine » de village en village et nous rappelle les grands moments des deux décennies passées. Artistes qui nous sont chers, œuvres favorites, sites aimés, et, bien entendu, exploration des meilleurs domaines viticoles de part et d'autre de la Durance.

Programme été du 11 au 27 août 2017

(sous réserve de modifications)

- **Vendredi 11 août** Château de Mirabeau **Mirabeau**
19h « **Jazz Parade** » dans les rues du village de Mirabeau
21h **Concert avec le sextet de Jean-François Bonnel** accompagné d'une vocaliste
- **Dimanche 13 août** Temple de Lourmarin **Lourmarin**
21h « **Les têtes de linettes** » (Chanson) Trio féminin voix & instruments
- **Mercredi 16 août** place de l'Église **Grambois**
19h **Aperopera Carmen et Don José** avec Patricia Schnell (mezzo), Luca Lombardo (ténor), Vladik Polionov (piano)

- **Judi 17 août** Jardins de Magali **Lauris**
de 17h à 19h **Master Class « Opéra français »** avec Patricia Schnell (mezzo), Luca Lombardo (ténor), Vladik Polionov (piano) et des étudiants de l'Académie Chorale de Moscou.
- **Samedi 19 août** place de l'Église **Lauris**
19h **Aperopera**, solistes de l'Académie Chorale de Moscou accompagnées par Vladik Polionov au piano
- **Dimanche 20 août** Château Paradis **Le Puy-Sainte-Réparate**
21h **Don Quichotte** avec Alain Carré (récitant), A. Sérékian (piano) et J.-Ch. Maurice (baryton)
- **Mardi 22 août** Théâtre du Vallon De Lescale **Saint-Estève-Janson**
21h « **Violons danseurs** » avec Virginie Basset et Gabriel Lenoir
- **Vendredi 25 août & samedi 26 août** Cour du Château de la Tour-d'Aigues **La Tour-d'Aigues**
21h **Carmina Burana** avec la Compagnie « Ad Fontes Cantorum » de Jan Heiting et un spectacle aérien par la Cie Gratte Ciel
- **Dimanche 27 août** Château d'Arnajon **Le Puy-Sainte-Réparate**
19h **Aperojazz** Quartet avec Cathy Heiting



Contact : 06 42 46 02 50
festivaldurlub@gmail.com

Tarifs et réservations :
www.festival-durance-luberon.com



Les membres de l'association **Couture et moi** ont récolté 80 € en vendant les objets qu'elles ont confectionnés pendant toute l'année exclusivement pour le Téléthon.

Art'sports a récolté 80 € au profit du Téléthon avec la section boxe enfant femme et mixte.



L'agenda des festivités

JUILLET

Samedi 1^{er} juillet

Scène ouverte

Une scène ouverte à tous dans les jardins de la mairie. Musiciens, comédiens, artistes, ventriloque, chanteurs, tout est accepté et même réquisitionné pour le plaisir des spectateurs!

Organisée par Faire Village Ensemble

Dimanche 2 juillet

Récital Piano Chisako

Okano : Erik Satie

à 20h30, à la Fontaine de l'Aube

11 chemin de Lauris à Cadenet

15 € (10 € pour les étudiants, demandeurs d'emploi)

Inscriptions : **04 90 68 10 00**

Vendredi 7 juillet

Soirée Jeux pour les adultes et les ados à partir 12 ans

Troisième rendez-vous de 19h à 22h à la bibliothèque de Cadenet

Au plaisir de jouer ensemble!

Entrée libre et gratuite

Renseignements : **04 90 68 64 48**

Organisée par la bibliothèque

Vendredi 7 juillet

Démonstrations, marché africain et artisanat local

Venez profiter d'un moment dépaysant en voyageant dans la culture africaine.

Un instant de convivialité, de partage et de bonne humeur

Buvette et restauration traditionnelle

Place de la mairie de 18h à minuit

Entrée libre et gratuite

Renseignements : **04 90 68 87 90** ou

info@compagnieassala.com

Organisés par l'association Assala

Dimanche 9 juillet

Cadenet fête l'osier et la vannerie

de 9h à 19h sur la place de la Mairie

Stands de vanniers, vente d'osier

sec et vivant, nombreux ateliers

pour enfants et adultes, exposition,

démonstrations, jeux, animations,

tombola et buvette et restauration

Renseignements : **07 82 15 78 15**

Organisé par Cadenet Tambour Battant

Dimanche 9 juillet

Concert d'été

avec Acquapazza trio de musique italienne

Dans le jardin de la mairie à 19h

Entrée libre et gratuite

Renseignements : **04 90 08 94 65** ou

serviceculturel@mairie-cadenet.fr

Organisé par le service culturel municipal

Vendredi 14 juillet

Commémoration Fête nationale

Municipalité de Cadenet

Vendredi 14 juillet

Fête nationale

Retraite aux flambeaux à 21h30 et

grand feu d'artifice à 22h

Organisée par le Comité des fêtes

Du 15 au 30 juillet

Exposition collective

5 artistes exposent

au centre culturel municipal

La Laiterie

Entrée libre et gratuite

Organisé par le service culturel municipal



Lundi 17 juillet

Théâtre de rue

« Le Grand Voyageur ou

Les Aventures extraordinaires

de Mathias Sandford »

d'après Jules Verne

Une pièce merveilleusement

poétique, mélodramatique et

comique avec les illustres comédiens

Pointe Pescade et Cap Matifou

Sur la place derrière l'église à 21h

Entrée libre (chapeau à la fin du

spectacle)

Renseignements : **04 90 08 94 65** ou

serviceculturel@mairie-cadenet.fr

Organisé par le service culturel municipal

Vendredi 21 juillet

Festines

Place de la mairie

Renseignements : **06 79 94 97 99**

Organisées par l'association Féminine

Cadenet Luberon

Dimanche 23 juillet

Brocante

dans les rues du village

Organisée par le Comité des fêtes

AOÛT

Vendredi 11 août

Festines

Place de la mairie

Renseignements : **06 79 94 97 99**

Organisées par l'association Féminine Cadenet Luberon

Dimanche 13 août

Concert d'été

avec le groupe « Aurélie et Vérioca »

Une musique au croisement de la ballade et de la bossa, de la douceur et du swing, avec des chansons primesautières et aériennes

Dans le jardin de la mairie à 19h

Entrée libre et gratuite

Renseignements : **04 90 08 94 65** ou

serviceculturel@mairie-cadenet.fr

Organisé par le service culturel municipal

Mardi 15 août :

La 29^e Foulée des Gardis

Départ 9h du Foyer rural, pour un moment de convivialité et de solidarité le tout dans un esprit sportif! Parcours aventure pour les 4-15 ans

Renseignements : **07 83 90 17 56** ou

www.la.foulee.free.fr

Organisée par l'association Foulée des Gardis

Du vendredi 18 au lundi 21 août

Fête votive de la Saint-Barthélemy

Des animations, des manèges, bals tous les soirs et feux d'artifice le

lundi à 22h. La programmation sera

disponible ultérieurement sur :

www.mairie-cadenet.fr.

Renseignements : **09 72 60 79 05**

Organisée par le Comité des fêtes

Dimanche 20 août

Commémoration en l'honneur des fusillés du pont de Pile

Municipalité de Cadenet

SEPTEMBRE

Du 1^{er} au 13 septembre Exposition de peintures de Céline Gautier

au centre culturel municipal
La Laiterie

Entrée libre et gratuite

Organisé par le service culturel
municipal



Samedi 9 septembre Forum des associations

Venez rencontrer les associations de
Cadenet dans une ambiance festive,
avec de nombreuses animations sur la
place de la Mairie, de 10h à minuit
Organisé par le service municipal Vie
associative

Dans le cadre des Journées Européenne du Patrimoine, du vendredi 15 au dimanche 17 septembre Reconstitution historique

Plus de 400 participants : troupes
napoléoniennes, fanfares, bivouac
d'époque, reconstitutions de bataille
napoléonienne, pour les 240 ans
de la naissance du « Petit Tambour
de la Bataille d'Arcole », le cadenétien
André Estienne

Ouvert à tous

Renseignements : 09 72 60 79 05

Organisées par la Fanfare du Tambour
d'Arcole et la municipalité de Cadenet

Exposition autour du « Petit Tambour de la bataille d'Arcole », le cadenétien André Estienne

Renseignements : 06 79 20 03 28 ou
association.clef@laposte.net

Organisée par l'association La C.L.E.F.
exposition et conférence

Programmation en cours, à découvrir
ultérieurement sur :

www.mairie-cadenet.fr

Samedi 23 au dimanche 24 septembre

30^e Foire aux vélos d'occasion

à la Bastide des Fontaines

Organisée par le FCVD

Du vendredi 22 septembre au 8 octobre Exposition des peintures de Robert Nougier

au centre culturel municipal
La Laiterie

Entrée libre et gratuite

Renseignements : 04 90 08 94 65 ou
serviceculturel@mairie-cadenet.fr

Organisée par l'atelier Marie Laurencin
et le service culturel municipal



OCTOBRE

Mercredi 4 octobre Repas de la semaine bleue

à 12h, salle Yves Montand

Organisé par le Temps du Renouveau

Samedi 7 octobre Vide-poussettes

Salle Yves Montand

Organisé par le Comité des fêtes

Dimanche 8 octobre Fête du cheval

Dimanche 8 octobre Loto de la FACA

à 14h30, salle Yves Montand

Du 11 au 18 octobre Exposition de peintures de Marc Hernandez

au centre culturel municipal
La Laiterie

Entrée libre et gratuite

Organisé par le service culturel
municipal



Samedi 14 octobre Le Jour de la Nuit

à partir de 19h30

Comme l'année dernière une
manifestation consacrée à la nuit!
Nous vous y attendons avec plaisir
Programme complet communiqué
ultérieurement

www.parcduluberon.fr

Organisé par le Parc naturel régional
du Luberon en partenariat avec la
municipalité de Cadenet

Vendredi 13 octobre Théâtre en tournée Nomade(s)

« Les mots qu'on ne me dit pas »
de Véronique Poulain et Éric Massé
À partir de 12 ans

Durée 1h

Du 21 octobre au 3 novembre Exposition de Mone Lifart et Céline Gartner, plasticiennes

au centre culturel municipal
La Laiterie

Entrée libre et gratuite



Dimanche 22 octobre Loto du Temps du Renouveau

à 14h30, salle Yves Montand

Samedi 28 octobre Repas dansant Téléthon

à 20h, salle Yves Montand

Organisé par le Comité des fêtes

Dimanche 29 octobre Loto du Comité des fêtes

à 14h30, salle Yves Montand

Organisé par le Comité des fêtes

NOVEMBRE

Samedi 4 et dimanche 5 novembre

Marché aux santons

au centre culturel municipal
La Laiterie

Organisé par le Comité des fêtes



Samedi 4 novembre Vide-jouets

de 9h à 17h, salle Yves Montand

Organisé par le Comité des fêtes

Dimanche 5 novembre Loto Fanfare d'Arcole

à 14h30, salle Yves Montand

Du 6 au 20 novembre Exposition sur l'Inde

au centre culturel municipal
La Laiterie

Entrée libre et gratuite

Organisé par la bibliothèque



“ASSOCIATIF & MUNICIPAL”

Du 8 au 20 novembre
Semaine de l'Inde
avec la bibliothèque

Organisée par la bibliothèque

Samedi 11 novembre
Commémoration
Armistice 1918

Départ 11h devant mairie

Dimanche 12 novembre
Loto Din Lama bouquinerie

à 14h30, salle Yves Montand

Dimanche 19 novembre
Parcours vélo FCVD

Randonnées des contreforts du
Luberon

Salle Yves Montand

Info sur site : <http://fcvd.free.fr>

Dimanche 26 novembre
Loto des Féminimes Cadenet
Luberon (foot)

à 14h30, salle Yves Montand

Mercredi 29 novembre
Don du sang

DÉCEMBRE

En décembre
Expositions des carnets de
dessins de Doucedame, Karo,

Febvre et Rouquet

au centre culturel municipal

La Laiterie

Organisé par le centre culturel municipal



Dimanche 3 décembre
Marché de Noël

dans les rues du village

Organisé par le Tennis club

Dimanche 3 décembre
Marché africain

Salle Yves Montand, toute la journée

Organisé par Assala

Lundi 4 décembre
Sainte-Barbe
défilé des pompiers

Place de la Mairie

Les 8 et 9 décembre
Téléthon 2017

Place du Tambour d'Arcole autour de
plusieurs associations

Samedi 16 décembre
Repas de Noël
du Temps du Renouveau

Salle Yves Montand

Dimanche 31 décembre
Réveillon de la St-Sylvestre

Salle Yves Montand

Organisé par Art'sports



Avis aux associations :

Pour que vos événements apparaissent sur le site et le panneau lumineux, contactez le service municipal de la communication : communication@mairie-cadenet.fr dans les dix jours qui précèdent la manifestation.

Prochain bulletin : décembre 2017

Fichier et photo à envoyer à : communication@mairie-cadenet.fr ou sous enveloppe pour « service communication agenda », **à déposer en mairie, avant le 15 octobre 2017.**

Nos joies, nos peines

Citoyens de Cadenet,

La municipalité vous invite à faire part au service Communication des événements heureux de votre famille (naissances, mariages) que vous souhaitez faire connaître à la population en les publiant dans le bulletin municipal.

Vous pouvez également faire paraître les avis de décès touchants votre famille.

Vous pouvez contacter le service Communication :

par mail : communication@mairie-cadenet.fr

par le site internet municipal :

<http://www.mairie-cadenet.fr/contact.php>

par courrier postal : Service Communications Mairie de Cadenet,
4 cours Voltaire 84160 CADENET

Vous pouvez déposer votre annonce :

- dans la boîte aux lettres de la mairie
- à l'accueil aux heures d'ouverture des bureaux

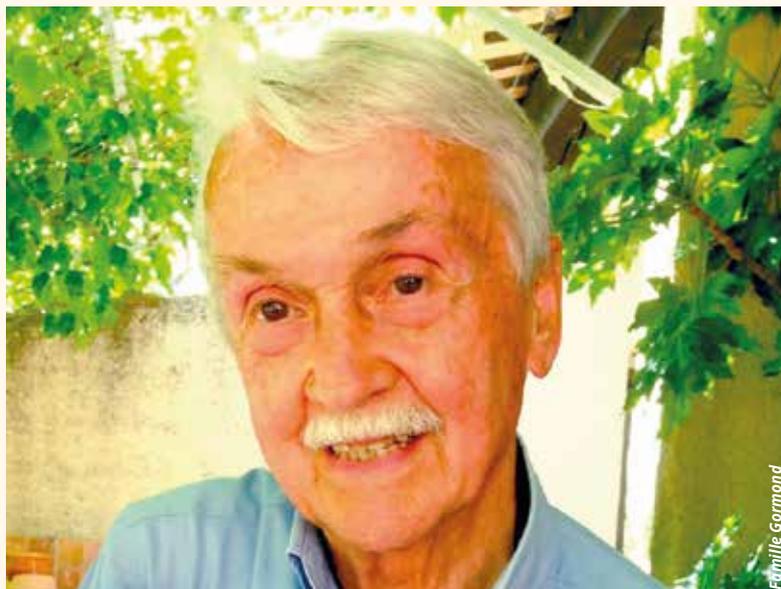
Votre annonce peut être éventuellement assortie d'une photo de bonne qualité sur support numérique uniquement.

Vos annonces paraîtront dans le prochain bulletin qui sortira en décembre 2017.

Michel Gormond s'est éteint dans la nuit du 3 au 4 mars 2017.

Après une carrière dans l'armée, il s'investit dans la vie du village et fut maire de Cadenet de 1995 à 2001.

Il nous laisse le souvenir d'une personne discrète, aimable et serviable, président d'honneur de la FNACA, membre de nombreuses associations dont les Amis de Cadenet et Cadenet-Arcole dont il était à l'origine du comité de jumelage.





PEFC 10-31-1244 / Certifié PEFC / perfrance.org - Photos 4^e de couverture - Herve Vincent

&com COPS | - SIRET : 3934297740001 - imprimé sur papier

MAIRIE DE CADENET

16 cours Voltaire 84160 Cadenet

Tél. : 04 90 68 13 26 • Fax : 04 90 68 09 49 • Email : accueil@mairie-cadenet.fr

www.mairie-cadenet.fr